



HAL
open science

La transdisciplinarité pour une géographie décloisonnée

Anthony Tchékémian

► **To cite this version:**

Anthony Tchékémian. La transdisciplinarité pour une géographie décloisonnée. *Etudes Caribéennes*, 2023, 56, <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/29178>. 10.4000/etudescaribeennes.29178 . halshs-04365323

HAL Id: halshs-04365323

<https://shs.hal.science/halshs-04365323>

Submitted on 28 Dec 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial 4.0 International License

La transdisciplinarité pour une géographie décloisonnée

Anthony Tchékémian



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/etudescaribeennes/29178>

DOI : [10.4000/etudescaribeennes.29178](https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.29178)

ISSN : 1961-859X

Éditeur

Université des Antilles

Ce document vous est offert par Université des Antilles – Service commun de la documentation



Référence électronique

Anthony Tchékémian, « La transdisciplinarité pour une géographie décloisonnée », *Études caribéennes* [En ligne], 56 | décembre 2023, mis en ligne le 15 décembre 2023, consulté le 18 décembre 2023. URL : <http://journals.openedition.org/etudescaribeennes/29178> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/etudescaribeennes.29178>

Ce document a été généré automatiquement le 16 décembre 2023.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY-NC 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

La transdisciplinarité pour une géographie décloisonnée

Anthony Tchékémian

- *Oh ! Moi, je suis un raté. Le peu que je sais, je le tiens de mon professeur, Albert Sorrel : « Que voulez-vous devenir ? » me demanda-t-il.*
 - *Diplomate.*
 - *Avez-vous une fortune ?*
 - *Non.*
 - *Pouvez-vous avec quelque apparence de légitimité, ajouter à votre patronyme un nom célèbre ou illustre ?*
 - *Non.*
 - *Eh bien, renoncez à la diplomatie !*
 - *Mais alors, que dois-je devenir ?*
 - *Un Curieux.*
 - *Ce n'est pas un métier.*
 - *Ce n'est pas encore un métier. Voyagez, écrivez, traduisez..., apprenez à vivre partout. Commencez tout de suite. L'avenir est aux curieux de profession. Les Français sont restés trop longtemps enfermés derrière leurs frontières. Vous trouverez toujours quelques journaux pour payer vos escapades.*
- Extrait du film Jules et Jim de François Truffaut (diffusé en 1962), adapté du roman de Henri-Pierre Roche (publié en 1953)

Illustration : Maurits Cornelis Escher, *Flaque d'eau*, 1952, xylogravure en 3 couleurs

Antoine de Saint-Exupéry, 1997, *Le Petit Prince*, chapitre XV, Ed. Gallimard, imprimerie Hérissé, Evreux, p. 53-57

Introduction : un parcours atypique et construit, menant à la géographie

« Le plaisir d'un travail en guérit la peine. ».
William Shakespeare (1866 : 104) trad. par
François-Victor Hugo

- 1 Ma formation et mon parcours scolaires, parfois qualifiés d'atypiques, témoignent des difficultés que j'ai rencontrées pour suivre un enseignement général. Appliqué, besogneux, passionné par la nature, j'ai pourtant été qualifié d'élève en difficulté scolaire, et n'ai pu poursuivre en Baccalauréat général, sections D (mathématiques et sciences de la nature) ou D' (mathématiques, sciences et techniques agronomiques), comme je le souhaitais. Je me suis donc orienté vers des études professionnelles, et obtenu en 1993 un Brevet d'Études Professionnelles (BEP) d'« Agent d'assainissement radioactif » au lycée Les Catalins de Montélimar, puis en 1995 un Baccalauréat Professionnel (Bac Pro.) « Hygiène et Environnement », avec la mention bien, au lycée La Viste de Marseille. Fort de rencontres me permettant de découvrir le rôle d'un enseignant, et forgeant mon envie de m'orienter vers la pédagogie, j'ai décidé de poursuivre mes études.
- 2 En 1996, j'ai donc intégré un cursus universitaire en entrant en première année de licence de Biologie (L1), à la Faculté des Sciences et Techniques de Saint-Jérôme à Marseille. N'ayant pas les connaissances scientifiques nécessaires pour valider entièrement cette année, malgré un travail acharné, je me suis dirigé vers un Brevet de Technicien Supérieur Agricole (BTSA) « Gestion et Protection de la Nature »¹, au Lycée de Valabre à Gardanne, que j'ai obtenu en 1998. En 1999, afin de compléter mes acquis pratiques en environnement et en écologie par un diplôme universitaire, je reviens à la faculté de St-Jérôme pour intégrer et obtenir une L3 en « Biologie des écosystèmes marins et des populations », où en parallèle, par l'intermédiaire du Professeur Nardo Vicente, j'effectuerai un stage à l'Institut Océanographique Paul Ricard, sur la réintroduction de la Grande Nacre, puis un emploi saisonnier au Parc National de Port Cros. Fort de ce diplôme qui m'a permis de renouer avec mes objectifs de jeunesse, j'ai également choisi de valider mes connaissances en gestion et aménagement des territoires en intégrant une licence (L3) à l'Institut d'Urbanisme de Grenoble (IUG), où j'ai débuté mes travaux sur les liens « villes - natures ».
- 3 Durant ce cursus universitaire, j'ai cherché à mettre en pratique mes acquis théoriques au travers de stages, pour conforter mes connaissances par de l'expérience professionnelle. J'ai donc contribué à la réalisation de l'Agenda 21 pour le service Environnement, à la mairie de Grenoble (Tchékémian, 2001a : 51). En 2001, je poursuis en Maîtrise (Master 1) d'Aménagement du territoire (mention Bien), durant lequel je rédige un mémoire abordant les liens entre le citoyen et la nature, en étudiant les représentations sociales des espaces urbains végétalisés de Grenoble (Tchékémian, 2001b : 96). En 2002, je poursuis en DEA (Master 2 recherche), « Villes et sociétés », en intégrant un contrat de recherche de l'Institut National de la Recherche Agronomique et de la Délégation à l'Agriculture, au Développement et à la Prospective (INRA-DADP), afin d'étudier les « Dynamiques territoriales et les fonctionnalités de l'agriculture », au

sein du Laboratoire d'Économie de la Production et de l'Intégration Internationale (LEPII) et du Centre National du Machinisme Agricole du Génie Rural, des Eaux et des Forêts (CEMAGREF) de Grenoble. Dans ce cadre, j'ai réalisé des études socio-économiques, de prospectives territoriales, de gestion et de protection de l'environnement sur les programmes locaux d'actions de développement rural et durable (Tchékémian, 2002a : 42). J'obtiens ce Master avec la mention bien, en soutenant un mémoire sur l'historicité des migrations entre villes et campagnes depuis le XIX^e siècle, en France (Tchékémian, 2002b : 205). Major de promotion et épanoui dans mes études, j'ai obtenu la bourse de mérite du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (CROUS) de l'Isère et me suis inscrit en doctorat, pour donner du sens à mes ambitions professionnelles : celles de devenir enseignant-chercheur. Mon parcours scolaire et ce projet de thèse ont été récompensés en 2002 du prix de la fondation Cetelem « Eduquer pour entreprendre » (Paris).

- 4 En 2003, doctorant sans allocation de recherche, je postule en tant que « chercheur junior » à la Société Française de Réalisation, d'Études et de Conseils (SOFRECO) de Clichy, mandaté par le ministère de l'Agriculture, afin d'évaluer l'application du Règlement de Développement Rural (RDR), second pilier de la Politique Agricole Commune, en France. Souhaitant poursuivre sur ce sujet de recherche dans le cadre d'une thèse, j'intègre l'Institut de Géographie Alpine (IGA) de Grenoble, et deviens lauréat de la fondation Jean et Marie-Louise Dufrenoy (Paris). Puis, en 2004, je serai chargé d'études d'urbanisme au cabinet Cemap-Géomètres Experts de Grenoble, et en 2006, je travaillerai également comme conseiller technique, au service Économie Agricole de la Direction Départementale des Territoires de l'Isère.
- 5 En 2008, je suis recruté en tant qu'Attaché Temporaire d'Enseignement et de Recherche (ATER) à l'Institut de Géographie Alpine. En complément des enseignements dispensés, j'ai participé à la réalisation d'enquêtes sur la perception du risque naturel dans l'agglomération grenobloise, pour le programme de recherche « Méthodes et Outils pour l'évaluation de la Vulnérabilité Sociale aux Séismes » (MOVISS-CNRS). En novembre 2008, je soutiens ma thèse de doctorat intitulée « Les impacts d'une politique publique agricole européenne sur les acteurs et les territoires ruraux français » (Tchékémian, 2008 : 560) ; laquelle m'a permis de renouer avec mes études antérieures en agriculture, mais aussi en aménagement et en sciences de l'environnement. Cette thèse sera récompensée en 2010 par la Médaille d'argent de l'Académie d'Agriculture de France (Paris).
- 6 Titulaire d'un doctorat, puis qualifié par le Conseil National des Universités (CNU) en sections 23 (géographie physique, humaine, économique et régionale) et 24 (aménagement de l'espace et urbanisme), je suis recruté en septembre 2009 en tant que Maître de conférences (MCF) stagiaire à l'Université de Lorraine (UL). En 2011, avec mon collègue et néanmoins ami Guillaume Richard (MCF en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives – STAPS), nous obtenons le prix « Action émergente » délivré par la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) de Lorraine, pour l'élaboration d'un *living lab* intitulé « Innovation Santé Urbaine », à Nancy, pour concevoir, évaluer et expérimenter un projet pilote en faveur du bien-être en ville, de la qualité de vie des personnes âgées et de l'accessibilité des personnes fragilisées (dames enceintes, seniors, personnes en situation de handicap) en ville².
- 7 En août 2013, par curiosité intellectuelle et professionnelle, j'accepte un poste en délégation à l'Université de la Polynésie française (UPF), afin de dispenser des cours,

notamment la géographie urbaine et rurale, aux étudiants des filières Histoire, Géographie (Licence et Master MEEF). À partir d'août 2015, je suis recruté sur un poste permanent en tant qu'enseignant-chercheur en géographie humaine et en aménagement du territoire. J'interviens et assure la responsabilité de plusieurs Unités d'Enseignements (UE) de géographie dans les licences d'Aménagement, d'Histoire, de Droit parcours science politique, et dans le Master de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation (MEEF) en Histoire et Géographie à l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE) de Polynésie française. En 2016, j'ai également créé et dirigé le Certificat d'Université « Cartographie et SIG », puis j'ai été responsable du Diplôme d'Université « Les bases du métier de journaliste » en formation continue à l'UPF.

- 8 Rattaché à l'Unité Mixte de Recherche 241 « Écosystèmes Insulaires Océaniques » (UMR 241 EIO), depuis ma prise de fonction à l'UPF, je me suis efforcé de mener de front des activités pédagogiques (notamment par la construction de nouveaux cours), tout en endossant des responsabilités administratives (directeur du département Lettres, Langues et Sciences Humaines, de 2014 à 2016, membre élu au Conseil d'Administration à l'occasion de 2 mandats : 2019-21 et 2023-25) et en menant des activités scientifiques (projets de recherches, participation à des colloques et séminaires, publications d'articles scientifiques et de vulgarisation).
- 9 Investi dans plusieurs projets de recherche successifs, en France métropolitaine puis en Polynésie française, j'ai toujours cherché à publier mes travaux (2 ouvrages scientifiques, 8 chapitres d'ouvrages, 31 articles dans des revues à comité de lecture, 28 communications dans des colloques avec actes et 45 sans acte, rédigé 8 rapports scientifiques...). Jointe à mes diverses activités d'expertise, et à mes tâches d'encadrement de la recherche (codirecteur de 2 thèses de doctorat, membre du comité de suivi de 3 autres, directeur, codirecteur de 28 mémoires de Master), cette abondante production scientifique, soutenue par quelques prix et récompenses, traduit mon souhait de mener, accompagner, animer, diffuser et valoriser la recherche universitaire (que ce soit par des articles scientifiques ou par la vulgarisation au travers divers événements, comme la Fête de la science, des articles de presse et interviews dans des médias locaux).
- 10 Globalement, mes travaux portent sur liens « ville et agriculture », « développement agricole et rural », « acteurs et politiques publiques », « perceptions des risques sanitaires », « alimentation et santé »³. Plus concrètement, depuis 2020, j'ai orienté mes recherches sur le développement agricole en Polynésie française, en tant que moyen de lutte contre l'obésité (actions, mesures des pouvoirs publics et initiatives locales). Initié avant la pandémie de la Covid-19 (maladie infectieuse provoquée par le coronavirus en 2019) et dans la continuité de mes précédents travaux, ce sujet de recherche s'inscrit dans une démarche sociétale (Tchékémian, 2022b : 375-381). En effet, être fonctionnaire dans une région ultrapériphérique de la France métropolitaine m'a offert l'opportunité de m'ouvrir à la société dans laquelle j'évolue et d'orienter mes travaux en fonction des réalités constatées. La logique de ce projet n'est pas qu'une ambition personnelle : elle s'inscrit dans une démarche collective, en créant du lien entre l'université, la société civile et les acteurs décisionnels. Depuis 2021, je suis également rattaché à l'UMR 228 Espace pour le Développement (Espace-Dev), en Avignon ; ce qui permet une intégration aux réseaux internationaux travaillant sur des thématiques proches, afin de jouer de complémentarités, d'ouvertures et de collaborations scientifiques.

- 11 Cet itinéraire professionnel, qui m'a mené de l'Institut de Géographie Alpine (poste d'ATER en 2008), à l'Université de Lorraine (en 2009) et à l'Université de la Polynésie française (depuis 2013), témoigne à la fois de ma volonté d'ouverture disciplinaire, et de mon souhait de m'inscrire dans une science engagée, en articulant recherche théorique et recherche-action aux côtés des acteurs décisionnels et de la société civile. Par la présentation de mon parcours universitaire et professionnel, ainsi que de mes activités scientifiques et académiques, je propose une définition de l'aménagement, en tant que discipline, et de l'urbanisme, en tant que pratique, pour aboutir à une réflexion sur l'intérêt de la transdisciplinarité pour une géographie décloisonnée... tout en plaidant pour une hybridation entre science et vulgarisation, en raison notamment de l'évolution du métier d'enseignant-chercheur.

1. L'aménagement, une discipline visant à répartir et ordonner les composantes d'un territoire dans une vision prospective

- 12 L'aménagement des territoires (urbains, ruraux, littoraux...), nécessite de façon générale une lecture globale et transversale de toutes les dimensions qui composent les territoires, qu'elles soient naturelles, historiques, sociales, économiques, culturelles, politiques, juridiques... Dans les territoires insulaires, tel qu'en Polynésie française, l'interface terre et mer exige précisément de développer une vision complexe et intégrée. En matière d'aménagement et d'urbanisme des territoires insulaires. Pour ce faire, il conviendrait de nous intéresser à l'origine et la définition de ces deux termes, aménagement et urbanisme, socle d'une formation universitaire à vocation professionnalisante.
- 13 Étymologiquement⁴, la racine latine d'aménager, *manere*, évoque une habitation, une demeure, un logis, un manoir... Au XII^e siècle, elle est à l'origine du verbe « maner », qui signifie « héberger, loger ». Puis, au XIII^e siècle, le terme dérivé de l'ancien français « maisnie » qui signifie « famille » et « ménager » définit par « habiter » (MIHAILESCU, 2011). Au XVI^e siècle, par extension, il s'enrichit de préfixes (« a... », « em... ») pour former « aménager », « emménager » au sens d'administrer un foyer, un ménage. Il revêt ainsi le sens d'épargner, mais aussi celui de s'établir, de gérer une maison. Le suffixe « ... age » évoque quant à lui un ensemble d'actes. Enfin, au XIX^e siècle, il est synonyme d'économie. Le verbe « aménager » est donc polysémique, puisqu'il désigne des actions : de protection (empêcher, protéger) ; d'équipement (réaliser une infrastructure) ; et des actions correctives ou incitatives (aider au montage de projet de territoires). Cependant, l'action d'aménagement est beaucoup plus ancienne, mais n'était pas exprimée comme telle. Par exemple, sous l'Antiquité, les empires romains et égyptiens possédaient déjà une politique d'aménagement, pensée et réfléchie, sans avoir toutefois une pensée globale de l'action, comme au travers d'aménagements localisés, tels que l'agriculture (irrigation, drainage...), les villes (organismes défensifs), ou encore des objectifs de valorisation, de conquête et de défense ; de l'application d'une politique (comme un régime autocratique), ou un bien et un fait du prince (par des interventions spontanées) ; et de l'organisation d'un territoire, pour l'administrer (recouvrement des impôts), le contrôler (armée), le valoriser (routes, boisement, restauration de terrains).

- 14 De nos jours, l'expression « aménagement du territoire » désigne donc toute intervention d'une société humaine sur son territoire pour en organiser les éléments et améliorer l'existant. Des actions d'aménagement peuvent être menées afin de construire des bâtiments publics, des infrastructures de transport, répartir les activités économiques, gérer les systèmes d'échange, les ressources en eau, les déchets, l'environnement... L'aménagement porte aussi bien sur des éléments du paysage (routes, zones d'activités, habitations), que sur des lieux géographiques, à différentes échelles, qui peuvent faire l'objet d'un traitement spécifique (littoraux, montagnes, espaces de nature, sites historiques...) en tenant compte de choix politiques globaux. L'aménagement est un ensemble programmé de mesures intervenant sur la dimension spatiale du développement social dans un objectif d'intégration et d'optimisation. Il s'agit donc d'une intervention volontaire (politique publique) qui s'oppose à l'espace, tel que les activités humaines l'organisent. C'est également une recherche de cohérence là où les interventions individuelles pourraient produire du désordre. L'aménagement d'un lieu repose sur un diagnostic mettant en évidence les points à améliorer ou à modifier. L'aménagement du territoire désigne aussi un ensemble de politiques publiques qui se définissent par deux conditions essentielles : une représentation globale du territoire et un discours indiquant des priorités géographiques.

Illustration 2 : Qu'est-ce que l'aménagement du territoire ?



Source : d'après M.C. Fourny

- 15 En France, l'aménagement des territoires urbains, périurbains, ruraux (sous l'effet des politiques d'attractivité et de compétitivité)⁵ est de la compétence de l'État, dont l'objectif principal est le redéploiement équilibré des équipements et des activités sur l'ensemble du territoire métropolitain, ainsi que dans les Départements et Régions d'Outre-Mer (DROM). L'expression « aménagement du territoire » est récente puisqu'elle n'apparaît qu'après la Deuxième Guerre mondiale⁶. Elle provient de l'anglais, *land planning*, souvent traduit par planification (sauf en France). Prenons l'exemple du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme qui sous la direction de Raoul Dautry (de 1944 à 1946) prend en charge l'aménagement du territoire. Dans cet objectif est créé le Commissariat à la reconstruction immobilière, nommé ensuite Direction de l'urbanisme, puis Direction de l'aménagement du territoire à partir de 1949, rattachée au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme. En 1950, est mis en place par Eugène Claudius-Petit – à son tour ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme – le premier outil financier : le Fonds National d'Aménagement du Territoire (FNAT), ainsi que la Direction d'Aménagement du Territoire. L'aménagement du territoire évoque donc une politique volontariste qui connaît son essor à partir des

années cinquante en prônant la répartition des activités, la mise en valeur du territoire, puis en cherchant à diminuer les déséquilibres régionaux (notion d'équité territoriale). Il correspond à une volonté publique d'aménager les régions et l'ensemble du territoire national par de grandes opérations. À la fin des années quatre-vingt-dix, cette expression est remise au goût du jour, notamment :

- en 1995, par la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement du Territoire (LOADT), dite « loi Pasqua » (ministre d'État, de l'Intérieur et de l'Aménagement du territoire, de 1993 à 1995) ;
- en 1999, par la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT), dite « loi Voynet » (ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, de 1997 à 2001) ;
- puis cette même année, par la loi relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale, dite « Chevènement », sur l'intercommunalité (ministre de l'Intérieur de 1997 à 2000).

Encadré 1 : Évolutions relatives à la Loi d'Orientation pour l'Aménagement et le Développement Durable du Territoire (LOADDT)

En 1999, la LOADDT modifie la LOADT en y intégrant les notions de développement durable et de participation citoyenne, à travers une charte de développement durable et un conseil de développement. La LOADDT complète les textes existants sur la décentralisation, l'urbanisme et le droit de l'environnement en enrichissant et en précisant le droit français, comme :

- les Schémas Régionaux d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) précisant les orientations fondamentales et à moyen terme du développement durable d'un territoire régional et ses principes d'aménagement ;
- les Schémas de Services Collectifs (SSC), documents de planification sur vingt ans, couvrant l'ensemble des politiques sectorielles structurant le territoire français (enseignement supérieur et recherche, culture, santé, information et communication, transports, énergie, espaces naturels, sport). Elaborés en concertation avec les collectivités territoriales, ils constituent des enjeux importants pour l'aménagement régional à une époque où la restructuration des services publics fait l'objet de débats afin de mieux les adapter aux nouvelles données territoriales (désertification de certaines zones rurales, sous dotation de certaines zones urbaines) ;
- le rôle de l'échelon régional et des acteurs régionaux, avec une large démarche participative (Conseil Economique, Social et Environnemental Régional, les citoyens, les élus locaux, les responsables d'Organisation Non Gouvernementale, partenaires sociaux, chefs d'entreprises, universitaires, administrations déconcentrées...), réunis autour d'ateliers et d'assises divers ;
- les Directives Territoriales d'Aménagement (DTA), relatives à la loi du 4 février 1995, la LOADT sont modifiées : les collectivités locales ont le droit de parole, et les DTA sont étendues à toutes les régions (plus seulement aux zones en difficulté), elles sont élaborées sous la responsabilité de l'État et conjointement à l'initiative de la région (depuis la LOADDT) en association, selon les cas, avec les départements, les communes, les chefs-lieux d'arrondissement, les groupements de communes et les comités de massifs.

- 16 Globalement, ces textes de loi renforcent les intentions de territorialisation, puisque les créations des pays, des contrats d'agglomération donnent au concept de « territoire » une application où la localisation de ses limites est un enjeu fort. À ce sujet, dans son

nouvel ouvrage *Géographie du politique*, paru en janvier 2022, à quatre mois de l'élection présidentielle d'avril 2022, Jacques LEVY questionne le rapport des Français à l'espace : la carte électorale nous renseigne sur nos choix partisans en matière d'aménagement du territoire au travers des mobilités, des inégalités territoriales, des politiques d'aménagement, de l'injustice spatiale... D'après l'auteur, la construction de la Troisième République (1870-1940) a protégé les communes, en utilisant les départements pour les subventionner et en accordant au Sénat un rôle de verrou, afin que l'urbanisation ne se traduise par une baisse de soutien aux campagnes. C'est le cas en France, mais aussi dans d'autres États qui ont tendance à subventionner des territoires ayant un certain poids politique, mais qui ne peuvent, seuls, se développer économiquement. Malheureusement, ce modèle n'incite pas les territoires les moins développés à prendre des initiatives, en comptant sur leurs propres forces, tout en pouvant être par la suite soutenus par une politique solidaire. À l'inverse, ces territoires comptent sur une redistribution qui vient de l'État.

- 17 Pour Jacques Levy (2022), dans *Géographie du politique*, c'est ce qui explique qu'en France, il y a un problème de développement dans une grande partie du territoire. D'ailleurs, selon l'auteur, la réforme territoriale française promulguée le 7 août 2015 – portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), en confiant de nouvelles compétences aux régions et en redéfinissant celles attribuées aux collectivités territoriales – illustre l'importance de l'État et du Président de la République. En effet, parmi les démocraties, la France serait l'un des régimes les plus présidentiels, plus qu'aux États-Unis où les contre-pouvoirs parlementaires sont plus forts, et globalement plus que dans les autres pays européens qui ont des régimes démocratiques parlementaires. Cette réforme a créé, par une « addition simpliste », de grandes régions qui en apparence semblent plus fortes, mais a diminué la force des identités et de l'engagement des territoires. Cependant, aujourd'hui, si l'on veut qu'un territoire, une région, une ville se développent il faut que ses habitants adhèrent à un projet de développement.
- 18 Or, d'après Levy (2022), l'organisation territoriale de la France va à contresens : cette réforme est avant tout technocratique, malgré des idées intéressantes, comme doter la plupart des régions de métropoles, qui constituent des avantages pour les habitants en termes de ressources urbaines (emplois, universités, centres médicaux...). En revanche, il y aurait eu une erreur d'appréciation, non nouvelle et répétée, dans le fait de ne pas prendre en compte au sein des territoires des ressources objectives (une grande ville, de l'industrie, du tourisme...) et des ressources subjectives. L'auteur évoque l'exemple de l'Alsace, une région qui avant la réforme fonctionnait bien en raison de cet équilibre entre ses ressources : une très forte identité tournée vers le développement, le changement, avec un réseau urbain efficace. Mais à présent, avec le nouveau découpage régional, l'Alsace n'a pas davantage de lien avec le périurbain francilien. Ainsi, selon Levy (2022), il est possible de construire une ville où les habitants peuvent circuler en toute quiétude, dans un meilleur environnement (moins de bruit, de pollution). D'ailleurs, durant la longue phase industrielle, l'Occident a eu le sentiment que l'urbanité ne faisait que détruire les campagnes, l'environnement, les identités. C'est ce que Levy (2022) qualifie de « paroxysme du néolithique » : le fait de produire et de détruire. Or, nous pensons qu'il s'agissait du prix à payer pour cette urbanité. À présent, les acteurs de l'aménagement du territoire tentent de s'éloigner de ce paradoxe.

19 Ainsi, le terme « aménagement » est entré dans le vocabulaire de la géographie, notamment par l'intermédiaire de l'action concertée d'organisation du territoire. Il s'accompagne d'adjectifs qui en définissent la portée, tels que régional, touristique, agricole ou encore urbain. À une plus grande échelle, et dans le but d'être en adéquation avec les objectifs de durabilité des politiques d'aménagement du territoire, les acteurs tentent de prendre en compte la vulnérabilité d'un territoire. Ils intègrent les composantes de celui-ci qui ont un caractère vulnérable, c'est-à-dire qui peuvent être endommagées ou ayant des difficultés à faire face aux risques. Nous pouvons donc nous inspirer de Ruwen OGIEN (2017)⁷ – Directeur de recherche au CNRS, philosophe, défenseur d'une conception « minimaliste » de l'éthique – qui combat le dolorisme⁸ en réfutant la célèbre citation de Nietzsche selon laquelle « ce qui ne nous tue pas nous rend plus forts ». Car derrière l'optimisme affiché, qui consisterait à dire « nous sommes toujours présents et enrichis d'une nouvelle expérience », ce qui ne nous tue pas peut nous fragiliser. Par exemple, dans le cas d'un territoire, un aléa ne le rend pas pour autant plus fort, mais peut le fragiliser davantage, avec des répercussions à plus ou moins long terme sur les écosystèmes, les sociétés humaines, etc. Par exemple, dans le cas du risque sanitaire ciguatérique – qui a un impact sur les récifs coralliens et sur les populations humaines – en vue de l'élaboration de moyens de prévention, nous pouvons nous intéresser (Tchékémian, 2018b : 123-146) :

- aux populations de pêcheur : cela revient à s'intéresser à une catégorie socioprofessionnelle (géographie de la population) ;
 - puis aux familles des pêcheurs (géographie sociale) ;
 - à leurs habitudes alimentaires, notamment en produits halieutiques potentiellement à risque, afin d'étudier les comportements, mais aussi les raisons de ces choix alimentaires (économiques et culturelles) en dépit du risque sanitaire.
- 20 Une célèbre et incomplète équation permet d'expliquer aux étudiants en géographie que le « risque » est le produit d'un « aléa » par une « vulnérabilité », soit « Risque = Aléa x Vulnérabilité », où :
- un « aléa » est : un évènement potentiellement dangereux, tel que des précipitations supérieures à la normale, entraînant des inondations... ;
 - une « vulnérabilité » : soit la sensibilité du milieu face à l'aléa (naturel comme une forte houle sur le récif qui entraîne l'apparition de ciguatoxines sur les coraux, ou un aléa anthropique, comme le déversement régulier d'eaux usées, de boue qui entraîne la turbidité de l'eau et qui provoque la prolifération de bactéries).
- 21 Face au caractère réducteur du couple aléa et vulnérabilité pour la compréhension du phénomène d'urbanisation, Patrick Pigeon (2003a, b) propose la solution de la « systémique », qui substitue à ces deux notions celle d'endommagement. L'auteur insiste sur la multiplication des risques qu'il faut ensuite gérer : un endommagement imputé à un aléa ou à un type d'aléa ne permet pas, à lui seul, de comprendre le risque. Celui-ci tient autant à une mutation du peuplement qu'à une éventuelle évolution des aléas hydrométéorologiques. La réflexion sur le risque semble donc largement perfectible, l'approche transdisciplinaire restant encore inaboutie.
- 22 Ajoutons que, même peu probable, un aléa dans une zone fortement peuplée représente un risque élevé, car la vulnérabilité y est maximale. Voilà pourquoi il semble opportun d'ajouter à cette équation la dimension temporelle (l'histoire du territoire, la fréquence du risque...), jusqu'à s'intéresser à la résilience, c'est-à-dire aux savoirs vernaculaires, aux capacités d'adaptation des populations, aux stratégies qu'elles développent,

jusqu'aux mesures qui pourraient être mises en place par les acteurs politiques, les décideurs locaux... (Tchékémian, 2018a : 1-18)⁹.

- 23 Lorsqu'en ville, les acteurs décisionnels s'intéressent aux personnes les plus vulnérables, l'ensemble des habitants peut profiter des mesures, des aménagements mis en place. Par exemple, en 2021, dans le quartier l'Eixample à Barcelone, un nouveau modèle de piste cyclable, appelé « bicibus » (vélo-bus, en français) s'est développé à l'initiative d'un collectif de parents, afin d'effectuer de façon plus sécurisée, le trajet de l'école à vélo, sur les routes. Il s'agit là d'un type d'urbanisme tactique¹⁰, où chaque vendredi, une cinquantaine d'enfants peuvent se rendre à l'école en empruntant un parcours sécurisé, d'une vingtaine de minutes, puisque la circulation routière est momentanément coupée. Ce modèle de déplacement s'est développé dans d'autres quartiers de la capitale espagnole qui compte à présent sept lignes de « vélo-bus ». Les images des enfants à vélo pour se rendre à l'école ont été relayées sur les réseaux sociaux, et ont conduit dans d'autres grandes métropoles, comme Buenos Aires (Argentine), Glasgow (Écosse), San Francisco (États-Unis). Par ce mouvement, les parents souhaitent que des pistes cyclables, séparées de la circulation principale, soient aménagées afin que les enfants puissent se rendre à l'école en toute sécurité. Par conséquent, l'aménagement de ces pistes permettrait d'améliorer la qualité du quartier (réduction du trafic routier, diminution des nuisances sonores et de la pollution atmosphérique)¹¹.

2. L'urbanisme, une pratique à la croisée de l'ingénierie, de l'architecture, de l'art, de l'économie, du droit et de la sociologie

- 24 Au début du XIX^e siècle, en raison du développement de l'industrie européenne, les villes croissent rapidement et de façon souvent désordonnée, ce qui remet en cause leur raison d'être (dénoncé par le socialisme esthétique des préraphaélites, des écrivains tels que George Sand, Émile Zola, le courant artistique paysager de l'École de Barbizon). Pour corriger cette tendance, des modes d'intervention sont proposés par des théoriciens, avec le concept de « cité-jardin » de l'urbaniste britannique Ebenezer Howard, dans *Tomorrow. A peaceful path to real reform (Demain, une voie pacifique vers la réforme sociale)*, publié en 1898. Si depuis le Second Empire (1852-1870), les grands aménagements haussmanniens se poursuivent jusqu'à la fin du premier tiers du XX^e siècle, les années 1890-1920 voient émerger un nouveau terme : l'urbanisme. Ce néologisme a été inventé par l'ingénieur espagnol, Ildefonso Cerdà et diffusé par son œuvre *Teoría General de la Urbanización (Théorie générale de l'urbanisation)*, publiée en 1867. Dans cet ouvrage, l'auteur présente son plan d'expansion de Barcelone de 1859 (« plan Cerdà »), et soulève des interrogations relatives au fonctionnement de cette activité professionnelle qu'il conçoit comme une science de l'organisation spatiale des villes. « Cerdà, le théoricien, agrandit Barcelone. Haussmann, le praticien, sous l'autorité de Napoléon III, transforme Paris. Deux interventions exceptionnelles, qui influenceront l'adaptation de nombreuses villes européennes aux exigences de la civilisation industrielle » (Weill, 1997 : 25). En outre, longtemps décrié, Cerdà sera redécouvert en France au début des années quatre-vingt, à l'aune de la durabilité de la ville, suite à la traduction dirigée et préfacée par Françoise Choay¹². Citées comme référence, ce qui fait la force

de l'ouvrage, sont les analyses de l'ingénieur, contemporain d'Hausmann, sa capacité à allier la théorie et l'expérience.

- 25 L'urbanisme devient une discipline qui associe un ensemble de techniques et de méthodes de construction, permettant de concevoir et d'aménager des villes, des agglomérations, tout en adaptant l'habitat urbain aux besoins des êtres humains. En parallèle, à partir de 1892, l'Université de Chicago fonde un département de sociologie urbaine, où s'y développe un courant de pensée appelé « École de Chicago »¹³. Rappelons que la ville de Chicago représente le prototype de la jeune métropole américaine : une cité qui rayonne par son modernisme (gratte-ciel, grands magasins, quartiers d'affaires, musées, hôpitaux, université...), qui attire de nombreux migrants ruraux et immigrants étrangers à la recherche d'un emploi, mais où se concentrent des poches de misère, règne la criminalité (avec la vente d'alcool, le développement de la prostitution et de la violence). Cette nouvelle population se divise en quartiers raciaux, mais rapidement des problèmes sociaux apparaissent dans la ville (conflits raciaux, ghettos, misère, prostitution et délinquance juvénile). D'ailleurs, en 1886 et 1919, Chicago devient le théâtre de violentes émeutes, qui traduisent un malaise social. Les sociologues décident d'intervenir afin de régler ces problèmes, en se plaçant au cœur de la vie des populations déracinées, pour mieux comprendre leur rapport à la société et leurs difficultés¹⁴. L'objectif scientifique de l'École de Chicago est donc de répondre aux problèmes auxquels plusieurs villes américaines sont confrontées, tels que la forte croissance démographique¹⁵, les relations interethniques, le racisme, la délinquance et la violence, les problèmes politiques et sociaux¹⁶.
- 26 Le terme « urbanisme » est employé, par l'ingénieur français Pierre Clerget, en 1910, suite à la publication dans le *Bulletin de la Société neuchâteloise de géographie*, d'un article intitulé « L'urbanisme. Étude historique, géographique et économique »¹⁷ (Rerat, Sauter, 2019 : 15). Cet article sera d'ailleurs traduit en anglais, puis cité en 1925 par Roderick D. Mc Kenzie, Ernest W. Burgess et Robert E. Park, fondateurs de l'École de Chicago, dans l'ouvrage de synthèse en sociologie urbaine, *The city*, où la ville est comparée à un laboratoire de recherche sur le comportement collectif (cf. traduction de Grafmeyer, Joseph, 1984). De par les études sociologiques menées à l'École de Chicago, la ville est le lieu où des groupes d'appartenance primaire et secondaire s'expriment et s'organisent par un ensemble de coutumes, de traditions, d'attitudes et de sentiments. Dans la ville, il s'instaure un équilibre entre les processus de désorganisation sociale et ceux, toujours précaires, de réorganisation. C'est ce que, dans *The city* (1925), les auteurs nomment « écologie urbaine »¹⁸, soit les effets réciproques entre l'environnement urbain et les individus qui l'animent. Ainsi, la ville n'est pas simplement un mécanisme matériel et une construction artificielle. Elle est impliquée dans le processus vital des personnes qui la composent : c'est un produit de la nature humaine (il s'agit en ce sens d'écologie urbaine).
- 27 En France, en 1911, la Société Française des Urbanistes (SFU) est créée¹⁹. Il s'agit d'une société savante issue des courants philosophiques et humanistes de la fin du XIX^e siècle. Selon son article premier, l'association loi 1901 a pour objet l'étude en commun des questions d'urbanisme. Sa vocation est de promouvoir une science et un art urbain, afin d'organiser et d'aménager les villes en vue de l'améliorer. Puis, l'urbanisme se généralise (Weill, 1997 : 3). Pour former à ce nouveau métier des membres de la SFU et du Musée Social²⁰ des personnalités telles que Henri Sellier (maire de Suresnes) et Marcel Poète fondent, en 1919, l'École des Hautes Études Urbaines, à Paris. En 1924,

l'école sera renommée l'Institut d'Urbanisme de l'Université de Paris, puis, en 1970, Institut d'urbanisme de Paris. C'est à cette même date qu'est créé l'Institut d'Urbanisme de Grenoble (IUG), spécialisé dans les thèmes des mutations urbaines et de la planification urbanistique. D'ailleurs, entre 1970 et 1983, dans les communes de Grenoble et d'Echirolles, plusieurs quartiers du grand ensemble d'urbanisation appelé « La Villeneuve » seront réalisés par l'Atelier d'Urbanisme et d'Architecture (AUA) : le Village Olympique, conçu par l'architecte Maurice Novarina²¹, le quartier de l'Arlequin et celui des Baladins entourant Grand'Place, un centre commercial et culturel régional, au côté duquel se situe l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble (ENSAG, fondée en 1927).

- 28 Selon différents dictionnaires du XXe siècle, l'urbanisme est alternativement défini comme science, art et technique de l'organisation spatiale des établissements humains. Ce domaine regroupe plusieurs disciplines comme l'architecture, la géographie, la sociologie, le droit et interagit dans plusieurs champs d'action, tels que l'économie, les transports, le tourisme, l'environnement (Merlin, Choay, 2010). Selon le *Dictionnaire de la géographie*, l'urbanisme est l'« étude de la structure, de la coordination et du contrôle de l'usage du sol... dans le développement des villes. [...] L'urbanisme, stricto sensu, a deux thèmes essentiels d'applications, qui sont d'ailleurs complémentaires : la refonte des espaces et des volumes urbains existants, pour les mettre à la mesure des besoins des populations actuelles : rénovation, restructuration urbaine, et l'organisation de l'extension urbaine hors des limites présentes. » (George, Verger, 2013 : 451).
- 29 À l'Université de la Polynésie française, nous ne proposons pas, encore, d'offre de formation de niveau Master en géographie et aménagement, qu'il soit professionnel ou de recherche, pour nos étudiants diplômés de la Licence Géographie, Territoires Insulaires, Aménagement, Risque, Environnement (GEOTIARE), comme le soulignait déjà l'évaluation de l'HCERES (2016 : 4)²². Pour autant, le Président de l'UPF avait répondu, « l'ouverture, en 2015-2016 du Certificat Universitaire Cartographie et Système d'Information Géographique (élaboré et dirigé par un collègue de la filière, Maître de conférences en géographie et Aménagement, et proposé en formation continue) a renforcé notre conviction d'offrir une formation diplômante de niveau Master dans les domaines de la géographie et de l'aménagement du territoire. En effet, des enseignants-chercheurs et des acteurs du territoire polynésien ont été associés dans cette formation afin de dispenser un enseignement des plus adapté aux problématiques locales » (HCERES, 2016 : 5).
- 30 Aussi, après discussions et accords avec mes homologues antillais, une demande auprès de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) de l'UPF, a été déposé en juin 2022 afin de proposer une coopération officielle entre l'université des Antilles et celle de la Polynésie française, et permettre à nos étudiants, détenteurs d'une L3 en géographie, de poursuivre en master Diagnostic Territorial et Gestion des Espaces Insulaires (inscrit officiellement en « géographie, aménagement, développement, environnement », selon les catégories du ministère). Un socle d'enseignements communs en distanciels (entre les universités des Antilles et celle de la Polynésie française) serait dispensé. Puis, des cours spécifiques à chaque site seront proposés, lesquels réuniront enseignants et professionnels. Ces spécifications seraient donc développées en adéquation avec les enjeux polynésiens.
- 31 Ce master professionnel aborderait l'aménagement et l'urbanisme dans les territoires insulaires, en s'adressant à tous ceux qui souhaitent acquérir des connaissances dans la

gestion des territoires insulaires, notamment ceux constituant le triangle polynésien. L'enseignement dispensé serait à la croisée des sciences de l'aménagement, de l'urbanisme et de l'environnement. L'objectif est de former des professionnels capables d'élaborer et de mener des stratégies d'aménagement et d'urbanisme, notamment en environnement insulaire. Ainsi seront privilégiées des approches globales et transversales qui prennent en compte les aspects économiques, sociaux, environnementaux, politiques et culturels des territoires dans leur diversité. La formation intégrerait donc une approche territoriale complexe en s'appuyant sur des enseignements théoriques et pratiques transdisciplinaires (géographie, aménagement, urbanisme, économie, sociologie, histoire, anthropologie, droit...). La diversité des territoires insulaires de la Polynésie française en fait un terrain de réflexion exceptionnel pour éprouver de multiples approches.

- 32 En observant les attentes et besoins des acteurs territoriaux, les diplômés pourront intégrer plusieurs secteurs : la fonction publique (les services et agences de l'état, les collectivités territoriales), les entreprises privées, tout comme le milieu associatif. En raison de la pluralité des approches développées dans cette formation (aménagement-urbanisme-environnement), les domaines d'activités des diplômés sont tout aussi variés que les débouchés : au travers des problématiques littorales liées à la gestion intégrée du littoral (collectivités territoriales), des énergies marines, de l'érosion côtière (bureau d'études...), à l'adaptation aux risques et au changement climatique, jusqu'à la gestion des ressources halieutiques (comités départementaux des pêches) ; puis par les problématiques urbaines liées à l'habitat (collectivités territoriales, bailleurs sociaux, promoteurs immobiliers...), à la planification foncière, à la mobilité (collectivités, associations, bureaux d'études, entreprises privées), à la gestion des énergies comme des déchets, au développement de l'agriculture urbaine, sans oublier le développement économique territorial (agences de développement économique), mais aussi l'économie sociale et solidaire.

3. La transdisciplinarité pour une géographie décloisonnée

« Nous sommes dans un monde culturel, je parle en tout cas du milieu intellectuel, où il y a un immense surmoi, une contrainte. On se croit obligé de lire certains livres, et l'on se sentirait très coupable si l'on ne les avait pas lus. Alors j'ai voulu un peu réagir contre cette sorte de contrainte et expliquer d'ailleurs que très souvent, nous connaissons des livres sans vraiment les avoir lus. Il y a une espèce d'osmose culturelle qui se produit. Il ne faut pas être esclave de la lecture littérale d'un livre. Un livre à une autre vie aussi que la vie de la lettre. Il vient dans les conversations, les réactions, celles des amis et c'est une façon d'exister pour le livre aussi »²³.

Roland Barthes (1975)²⁴

- 33 La géographie, au sens étymologique, correspond à l'étude descriptive de la surface de la Terre. « Sans volonté d'exclure d'autres démarches notamment celles, nécessaires, d'inspiration à dominante naturaliste, la géographie prend sa place parmi les "sciences sociales de la nature". Cela permet de nouvelles rencontres, de nouvelles interactions au sein de l'enveloppe institutionnelle Géographie, qui demeure fortement présente dans les universités et qui, sans retour en arrière, peut devenir ou redevenir un cadre d'échanges intellectuels utile » (Levy, 2000 : 79). Ainsi, « la géographie "science sociale des territoires" doit enraciner l'environnement dans la nature et dans la société » (Deffontaines, 2004 : 234).
- 34 Par exemple, l'étude des risques permet de s'affranchir des frontières, de dépasser les clivages et de réunir géographes physiciens et humains, par leur rapport à la nature, à l'environnement et à l'écoumène²⁵ (Lacoste, 1982 : 9). En France, depuis les années quatre-vingt, les risques naturels relèvent généralement de la géographie physique (Faugeres, 1991 : 180), mobilisant davantage l'étude des milieux (November, 2000 : 27). La thématique des risques sociaux et technologiques est quant à elle abordée par la géographie humaine (Ariao, 2008 : 58). Science sociale, la géographie peut pourtant être définie comme l'étude de « l'espace des sociétés », ou encore de la « dimension spatiale²⁶ du social » (Levy, 2003 ; Vaniver, 2004) ; soit la façon dont les sociétés établissent les distances entre leurs composants (individus, entreprises, États, ressources...). Car « ce qui est premier en géographie sociale, c'est la société et non l'espace. Ce sont les mécanismes, les processus sociaux et sociétaux, le jeu des acteurs publics ou privés de toutes espèces. [...] Mais il est bien évident que l'espace à son tour rend bien compte de tout un jeu de variations qui renforce ou atténue les décalages et les tensions entre société locale et société globale » (Rochefort, 1983 : 13). « La géographie doit être de son temps et contribuer à la prise de conscience collective et à la solution des problèmes de société » (Fremont *et al.*, 1984 : 125). « Contribuer à décrypter l'organisation des sociétés, plus particulièrement leur organisation distribuée à la surface de la Terre, telle est l'ambition de la géographie sociale » (Fremont *et al.*, 1984 : 158). Ainsi, être géographe consiste à dépasser l'approche analytique pour comprendre de quelle manière les sociétés jouent de l'espace pour s'organiser et se structurer. Voilà pourquoi, tous travaux de géographie doit relever d'une démarche de décloisonnement des disciplines. À l'image des deux traités géographiques rédigés par Elisée Reclus qui, en 1869, dans *Histoire d'un ruisseau*²⁷ puis en 1875, dans *Histoire d'une montagne*²⁸ a vulgarisé ses travaux auprès d'un public jeune et populaire en mêlant études scientifiques (hydrologie, climatologie, géologie, biologie, botanique...) à une réflexion morale, poétique et politique sur le progrès, la nature et le bonheur (soit des questions d'écologie et de résilience avant la lettre).
- 35 De même, Claude Lévi-Strauss (1955), Edgar Morin (1990, 2002, 2008), Jean Malaurie (1974, 2008), Marcel Roncayolo (2016), entre autres, ont insisté sur la mise à distance et la suspension dans l'analyse²⁹. Il s'agit de comprendre les structures profondes qui échappent au regard, mais qui déterminent, beaucoup plus que ce que l'on croit, le développement des sociétés. Cette grille de questionnement, associée à la géographie, permet d'ajuster l'étude de l'objet – le territoire – et d'expliquer la présence d'un risque à un endroit et non à un autre. La géographie s'applique donc à déterminer ses causes, aussi bien naturelles qu'anthropiques, et ses conséquences multiples. Pour autant, l'enseignement dispensé, notamment dans le secondaire, fournit des connaissances éparpillées, qui deviennent affaire de spécialistes. L'étude des liens « risques et sociétés »

n'est enseignée que de manière diffuse, ne faisant l'objet que de peu de cours spécifiques, si ce n'est dans les nouveaux programmes de géographie, d'économie, de sciences du management au lycée³⁰ (qu'ils soient naturels, industriels, technologiques, sanitaires, économiques, financiers...).

36 À la question qu'aimeriez-vous changer dans votre environnement, Georges Vigarello³¹ (2021) répondait à la journaliste Eva Bester : « L'utopie et les transcendances³² nous ont quittés avec le xx^e siècle, reste des espoirs de changement plus locaux ». Dans cette perspective, l'Université représente un lieu où il semble nécessaire :

- d'apporter une attention plus aigüe aux étudiants dès la première année, et chercher à davantage les captiver par des thématiques proches de leurs préoccupations, de leurs centres d'intérêt ;
- de se détacher de la nouvelle tendance au déconstructionnisme³³ échevelé qui consiste à remplacer les savoirs par des concepts militants, rendant confuse la transmission des connaissances et engendre de la méfiance à l'égard du cadre pédagogique. Il est avant tout nécessaire que les étudiants maîtrisent les concepts fondamentaux avant de les déconstruire. En tant qu'enseignant, il est nécessaire de leur faire prendre du recul sur cette nouvelle mode fallacieuse, présentée comme de l'esprit critique ;
- de développer des activités de pédagogie innovante et numérique dans les enseignements, en incitant les étudiants à se mettre en situation ;
- de valoriser toujours plus la recherche en accentuant les interactions avec les acteurs territoriaux ;
- de prendre en compte plus sérieusement les sciences sociales.

37 En arrivant à l'Université, les étudiants sont souvent inquiets que ce soit dans leur nouvel environnement d'études, par le nombre d'inscrits au sein de leur promotion, l'organisation de leur emploi du temps, celle des cours, jusqu'aux méthodes et aux concepts qu'ils doivent s'approprier (savoir prendre des notes, enrichir son cours, dissertar sur un sujet, croiser et synthétiser des documents, mobiliser leurs connaissances...). À cela s'ajoute, la nécessité d'apprendre à gérer son temps, à travailler de façon autonome ou en groupe, à établir des connexions entre l'ensemble des enseignements et des savoirs.

38 Cependant, les étudiants de première année peuvent être un peu déroutés par la géographie qui leur est enseignée. Depuis longtemps, ils ont été habitués à un enseignement cloisonné de la discipline se résumant à une approche cartographique (localisation et situation), économique (ressources, productions, activités, échanges), parfois géopolitique (basée sur les relations internationales, les conflits). Tout ceci est évidemment très important, il s'agit de fondamentaux, mais ce ne sont que des branches de la géographie. Or, à l'université, ils vont découvrir des branches ignorées, ou presque, telles que la géomorphologie, la biopédologie, la climatologie, la démographie, l'épistémologie, la géographie urbaine et rurale... Finalement, le constat que l'on peut faire est que l'enseignement, tel qu'il est dispensé dans le secondaire, fournit des connaissances séparées et dispersées, qui entraînent des difficultés à cerner les objets de recherche dans leur ensemble³⁴.

39 Aussi, si on tente de répondre aux questions : « Qu'est-ce qu'une population ? Comment se compose-t-elle ? Quels sont ses particularismes (racines, religions, culture), ses migrations... ? », cela n'est enseigné nulle part, car tout ce qui concerne la population est dispersé. Pas seulement dans la démographie, l'économie, l'histoire, la sociologie, l'ethnographie, l'archéologie, mais aussi dans les contes et légendes, les arts et les

œuvres... qui sont toutes des sources de connaissance d'une population, de son développement, de ses maux, jusqu'aux représentations et perceptions. Ce qui est également dommage dans l'approche dispensée au lycée est que la musique, la photographie, le cinéma sont souvent considérés comme des « élucubrations », des « luxes esthétiques » et non pas comme des « sources de connaissances » (selon Edgar Morin, dans sa thèse sur la « politique de civilisation »)³⁵. Alors que tout ce qui permet de travailler sur une population, comme ses modes de vie, ses codes sociétaux, est une source inépuisable d'inspiration artistique et scientifique. Ainsi, arrivés à l'université, les étudiants doivent développer une façon de « faire communiquer » ces savoirs et de les « rendre intelligibles » et nourrissants pour l'évolution de leurs capacités d'analyse et de leur esprit critique.

- 40 D'ailleurs, à l'Université de la Polynésie française, l'enseignement de la géographie est dispensé au sein du département des LLSH. Pourtant en matière de recherche, les géographes sont réunis dans l'UMR 241 Écosystèmes Insulaires Océaniques³⁶, aux côtés de chercheurs en sciences naturelles (biologistes marins, phytophysiciens, chimistes, écologues...). Parfois, comme à l'Institut de Géographie Alpine (IGA), l'enseignement et la recherche sont associés aux sciences formelles (informatique, mathématiques...) et naturelles. Ainsi, la géographie, en tant que discipline qui étudie le rapport des sociétés humaines à leurs territoires, se situe très souvent à l'interface des sciences naturelles et sociales. L'épistémologie de la géographie – son approche critique – montre le lien existant entre la dimension spatiale et les concepts mobilisés dans les autres disciplines des sciences humaines et sociales, tout en utilisant des outils communs aux sciences formelles et naturelles.
- 41 En outre, fait intéressant à l'UPF, beaucoup de cours sont mutualisés entre les licences de géographie et d'histoire, ce qui n'est pas le cas partout, tel qu'à l'IGA. En tant qu'enseignant, cela m'incite donc à mobiliser des connaissances historiques, en privilégiant l'approche thématique. Dans ma démarche pédagogique, où j'intègre mes travaux de recherche, j'incite les étudiants à établir des connexions entre les disciplines sœurs de la géographie, aussi bien dans les sciences formelles, naturelles, sociales et appliquées³⁷ (histoire, sociologie, économie, architecture, écologie, biologie, chimie, physique, mathématiques...). Cela éveille leur curiosité et leur permet d'entrevoir les champs du possible en matière de thèmes de recherche et d'emplois. Comme Deffontaines (2004 : 234) nous pensons que « la géographie "science sociale des territoires" doit enraciner l'environnement dans la nature et dans la société » (Deffontaines, 2004).
- 42 Il est important de préciser qu'à l'UPF, la majorité des étudiants inscrits en licence de géographie et d'aménagement poursuivent à l'INSPE, car aucune autre formation de niveau master ne leur est encore proposée dans ce domaine. C'est dans cette intention qu'en 2022, j'ai soumis à la présidence de l'université un projet de master professionnel « Aménagement et Urbanisme des Territoires Insulaires » en collaboration avec l'Université des Antilles (dont Oliver Dehoorne, MCF de géographie) et la direction de l'Agence d'Aménagement et de Développement Durable des Territoires de la Polynésie française. Ce master offrirait aux étudiants la possibilité d'acquérir des connaissances approfondies, des méthodes et des outils dans les domaines de l'aménagement et de l'urbanisme, en fonction des contraintes socio-environnementales propres aux territoires insulaires, notamment ceux constituant le triangle polynésien. L'objectif de ce master serait de former des professionnels capables d'élaborer et de mener des

stratégies d'aménagement et d'urbanisme, notamment en environnement insulaire. Des approches globales et transversales, qui prennent en compte les aspects économiques, sociaux, environnementaux, politiques et culturels des territoires dans leur diversité, seraient privilégiées. La diversité des espaces insulaires de la Polynésie française en fait un terrain de réflexion exceptionnel pour éprouver de multiples approches.

- 43 Quoi qu'il en soit, à mon sens, les sciences sociales ne sont pas assez prises au sérieux de nos jours. Il existe d'ailleurs un fort paradoxe au sein de notre société. D'une part, des disciplines telles que la psychologie, la sociologie sont de plus en plus présentes dans des thèses, romans, magazines, voire même mobilisées à la suite de catastrophes, lors de sondages, d'émissions télévisées, que ce soit pour décrypter des faits, des attitudes, des événements ou comprendre leurs origines. Bien entendu, ces disciplines sœurs de la géographie apportent par leurs travaux originaux, fins, subtils, des précisions qui sont fondamentales. D'autre part, lorsque l'on évolue au sein d'une université, que l'on constate la place réservée aux sciences sociales ainsi que la façon dont elles sont considérées, on réalise que ces savoirs mériteraient beaucoup plus d'attention, de valorisation. Malheureusement, il est très difficile de mesurer leur importance, leur impact en tant qu'outils explicatifs. Fort heureusement, le constat personnel de ces apports ainsi que ma passion de la discipline et de la recherche m'incitent à poursuivre sans me décourager.
- 44 Or, l'ensemble de mon travail et de mon parcours pourrait apparaître comme relativement dispersé ; du moins, ils pourraient donner ce sentiment ! Certes la recherche en sciences humaines et sociales est différente de celle en sciences exactes, par les hypothèses formulées, les axes développés, les méthodes et les outils mobilisés. Par exemple, le sujet de l'obésité, en tant que recherche, n'est pas toujours considéré comme un objet d'étude susceptible de précision et d'objectivation. Bien que l'on puisse l'aborder d'un point de vue quantitatif (prise et perte de poids de l'individu, calories absorbées et dépensées...), pour davantage circonscrire la problématique, il est nécessaire de mobiliser également l'approche qualitative (perceptions, sensations, habitudes alimentaires, structure familiale, état émotionnel...). Sans cette approche complémentaire, une partie échapperait à la compréhension du phénomène, qui manquerait d'exhaustivité et de pertinence.
- 45 Aujourd'hui, les scientifiques prennent de plus en plus conscience de la nécessité d'une approche transdisciplinaire, mais dans les faits la démarche de réflexion n'est pas toujours adoptée. Ainsi, il faudrait décloisonner les différentes disciplines, car il apparaît évident que même en économie régionale ou urbaine, si l'on ne mobilise pas l'approche géographique, on ne peut cerner précisément les problèmes d'investissement et d'aménagement sur un territoire donné. Même s'il faut admettre que l'économie n'est pas une science *ex cathedra*, elle se définit plutôt comme une science expérimentale. Bien qu'elle ne puisse prétendre au statut de science exacte, à l'égal des mathématiques³⁸, elle reste encore trop souvent considérée comme telle. Qu'il s'agisse de la gestion d'une ville ou d'une commune rurale, quel que soit le secteur, la structure organisationnelle est similaire (au sens de Mintzberg, 1982). Lorsque l'on analyse un territoire, il est découpé en trois grands secteurs économiques³⁹ : primaire, secondaire, tertiaire (Clark, 1957), mais il convient de veiller à ce que ce découpage ne génère pas de modèle inadapté et aberrant. Il apparaît nécessaire de susciter la connaissance et la collaboration entre les disciplines : l'économie, la gestion, la géographie, l'urbanisme, l'architecture...

- 46 La gageure en aménagement est de savoir diagnostiquer, anticiper, et de pouvoir déclencher des investissements en vue de l'évolution, de la transformation des territoires. Idées chères à Jean Labasse, surnommé « le banquier géographe », qui dès les années cinquante intégrait la « *capacité de placement* » dans ses travaux sur le développement régional (Tabatoni, 1957 : 168). Il faudrait être capable d'entrevoir les sentiers de l'avenir au sein des territoires. Par des études prospectives, les géographes sont en mesure de les déduire. Or, la grande majorité des économistes ne semblent pas se préoccuper de géographie et d'aménagement du territoire : c'est, à mon sens, une faiblesse. Pendant plus de cinquante ans, les économistes se sont enfermés dans leurs laboratoires, leurs cabinets, et n'ont pas abordé le développement économique des territoires par l'approche géographique. Par exemple, les problématiques englobées sous l'expression « développement durable » ne sont pas nouvelles. Cette expression a été popularisée en 1987, lors de la parution du rapport Brundtland⁴⁰, alors que déjà en 1972, le Club de Rome l'avait évoqué, dans *Halte à la croissance*⁴¹ puis en 1980, l'UICN en proposait une définition du *sustainable development*⁴². Le développement durable peut être compris à partir d'une approche élargie englobant les aspects environnementaux et économiques, mais aussi sociaux, dans le but principal de répondre aux besoins fondamentaux humains et à la qualité de vie des populations actuelles et à venir. Cette expression est héritée de la géonomie, science qui en 1901 signifiait la « gestion de la terre », au sens de Grigore Antipa (Pahun, Fouilleux, Daviron, 2018). Cette discipline sœur de la géographie étudie les rapports entre les sociétés humaines et leur environnement naturel. Quant au seul terme de « durable », son usage est encore plus ancien, avec l'emploi en vieux français de *soustenir*, dans l'ordonnance de Brunoy, en 1346, édictée par Philippe VI de Valois, qui stipule : « Les Maîtres des forêts enquerront et visiteront toutes les forêts et bois qui y sont et feront les ventes qui y sont à faire, eu regard à ce que lesdites forêts et bois se puissent perpétuellement soustenir en bon état. » (Schmithusen, 2013 : 6). Ainsi, depuis plus de six siècles, en sylviculture, la notion de forêt cultivée est soumise à une exigence de soutenabilité, un renouvellement perpétuel de la ressource. Sans les données de la géographie, l'économie ne pourrait raisonner seule : le géographe connaît et aménage le territoire, l'économiste s'intéresse aux activités et à la gestion des ressources, bien que le fonctionnement d'un écosystème forestier n'est pas sa principale préoccupation.
- 47 Il faut donc sortir de ce cloisonnement disciplinaire, ne pas s'enfermer dans une matière, afin de bien cerner la thématique, le terrain d'étude, l'objectif de développement économique. Par exemple, dans le cadre d'une recherche sur le développement rural (élaboration de politique publique agricole), il est nécessaire d'étudier les contraintes territoriales (surface agricole utilisée, pression foncière, difficultés de la profession agricole, attentes citoyennes...), les secteurs d'activités potentiels (agriculture conventionnelle, raisonnée, biologique, agrotourisme...), de rencontrer l'ensemble des acteurs institutionnels et professionnels (représentants de l'état aux divers échelons, entreprises, exploitants, associations de professionnels, de consommateurs, de protections de l'environnement...). En outre, il faut veiller à ce que chaque secteur d'activités ait une place correspondant aux besoins actuels et futurs de la population, pour que l'économie soit la plus responsable, durable, et qu'elle s'insère dans une forme de coopération territoriale vertueuse (Tchékémian, Gauthier, 2011).
- 48 À partir des années quarante, lorsque le géographe Jean-François Gravier publie *Régions et nations* (1942), *Paris et le désert français* (1947), puis *Économie et organisation régionales*

(1970), il fonde ses études sur les questions régionales à partir de données géographiques, dans le but de relancer l'économie française. Certes, Gravier pouvait sembler utopiste, autoritariste, mais il faut souligner ses capacités d'anticipation, « avec trente ans d'avance, le géographe (disparu en 2005) prône la création de seize régions, chacune dirigée par un super-préfet. Il souligne la nécessité d'un "Grand Paris" d'environ 5 millions d'habitants, insiste sur les conséquences néfastes du laisser-faire urbanistique. Quant à la capitale elle-même, il déplore – en 1947 ! – que "Paris semble aménagé pour des automobiles et non pour des hommes – encore moins pour des enfants"... » (Andreani, 2008). Puis, dans les années soixante, « Yves Lacoste insistait fortement sur la double appartenance de la géographie aux sciences naturelles et aux sciences sociales. Par cette affirmation, il récusait implicitement l'hégémonie du discours économique⁴³ [...]. Mais surtout cette domination du discours des économistes à mener une considérable réduction de la complexité des situations ; tout, y compris le politique, trouvait dit-on sa logique dans l'instance économique. » (Giblin, 1985 : 289). En somme, sans intégrer l'approche géographique dans le développement économique des territoires, il est difficile de rendre un projet viable.

- 49 L'ensemble de ce développement atteste de l'importance du lien et de la nécessité de collaboration entre les géographes et les économistes pour ne pas qu'ils s'enferment dans des approches et théories parfois déconnectées des questions réelles de terrain. Aujourd'hui, avec les notions de mondialisation, de développement durable abordées à l'université, ce cloisonnement doit tomber. Dans un cursus d'économie, les approches territoriales de la géographie doivent être enseignées. Puis, en géographie, il faut donc dispenser des approches économiques et de gestion, comme les théories de l'investissement, les méthodes de calculs sur l'actualisation des flux générés et des revenus sur des échelles de temps (50, 500 ans)⁴⁴. Pourtant sans l'appui du géographe, le raisonnement théorique peut sembler viable ; mais en pratique, il peut s'avérer inapplicable, incomplet et déconnecté des réalités complexes du terrain.
- 50 Par ailleurs, il existe un rapport au territoire et au temps qui s'établit entre les firmes qui s'implantent et les entreprises déjà en place, ce qui justifie une analyse anthropologique. La géographie permet d'analyser ces rapports, mais les outils de l'anthropologue sont déterminants pour les comprendre. La référence à la temporalité mérite intérêt, car nous sommes dans un temps où le rapport des populations au passé a évolué : « un peuple ne peut plus se définir comme "authentique" ou "traditionnel", à moins de verser dans l'idéologie politique. Tous les produits culturels sont aujourd'hui le résultat de parodies, de pastiches, de collages. Chacun joue avec les valeurs du passé, dans un va-et-vient permanent avec le présent » (Abeles, 2008).
- 51 L'approche géographique se veut large dans sa méthodologie puisqu'elle peut s'appuyer sur les disciplines connexes, notamment la biologie, afin d'en induire des lois de comportement et d'évolution, ce qui permet la compréhension du processus d'homínisation. Ce processus est le phénomène « d'évolution » qui a progressivement fait évoluer l'espèce humaine permettant de comprendre comment on est passé de chasseur-cueilleur, à l'invention des outils, puis à « l'homo informaticus » (Chentouf, 2000). Wendling (2006) précise que l'étude des pratiques ludiques des êtres humains modernes (jeux et sports) doit être intégrée aux réflexions de l'anthropologie générale, notamment sur les thèmes de la ritualisation, de la construction des règles sociales, des émotions et des formes de violence. Il contribue donc à alimenter la réflexion épistémologique sur les grands concepts fondateurs de l'anthropologie contemporaine :

le terrain et la rhétorique ethnographique, le rite, la culture, le fait social total. Pour comprendre l'évolution de l'être humain, des groupes sur leurs territoires, il faut faire appel au processus d'hominisation et être capable de prévoir son évolution : « l'histoire s'achèvera le jour où un consensus universel sur la démocratie mettra un point final aux conflits idéologiques » (Fukuyama, 1992).

- 52 Enfin, il faut souligner l'influence de Franz Boas, mathématicien et physicien, qui s'oriente ensuite vers la géographie et part en 1883 en Terre de Baffin, pour étudier l'influence de l'environnement sur le mode de vie des Esquimaux. Cette expérience fait naître un intérêt pour ces peuples, jugés à l'époque primitifs, pour leur singularité culturelle digne d'être, selon lui, sauvegardée. Restant très proche de la géographie, Boas se tourne vers l'anthropologie et prétend qu'il n'existe que des processus singuliers, ce qui fait de lui un relativiste. Il dissocie l'étude des races de celle des cultures, et affirme qu'aucune culture ne domine sur une autre. Boas traite chaque culture comme une synthèse originale dotée d'un style, qui s'exprime à travers la langue, les croyances, les coutumes, l'art, pour constituer un tout (Journet, 2002). La diversité des aires culturelles susceptibles d'entrer en collision est une caractéristique majeure de la mondialisation (Huntington, 2002). Elève de Boas, tenante de l'école psychosociologique américaine, Ruth (1935), de l'université Columbia, consacre un ouvrage aux conduites chamanistiques et à l'origine symbolique d'un territoire. Sa méthode consiste en l'étude des relations entre les territoires, les cultures de groupe et, en particulier, le psychisme individuel.
- 53 Rendre compte de la complexité d'un phénomène, d'un système, d'une structure peut nécessiter une approche pédagogique spécialisée (histoire, géographie, économie...), mais ne peut s'affranchir des interrelations qui la construisent, nous permettant de l'appréhender et de la définir. C'est-à-dire, ne pas relier ses composantes, ne pas mettre en évidence la complémentarité des explications disciplinaires reviendrait à tronquer la réalité. Il existe une dialectique, une discussion permanente entre complexité et vulgarisation qui ne peut être ignorée, écartée, sans tomber dans des raisonnements simplistes. Le découpage scientifique hérité est idéologique et technique. Approcher la complexité c'est à la fois une opération interdisciplinaire tout en sachant que ce qui apparaît complexe (l'articulation disciplinaire, par exemple) résulte d'un découpage scientifique préétabli.
- 54 La complexité décrit un état, un fait propre à un objet d'étude, selon son histoire, sa propriété. Cette complexité n'est pas par nature spécifiquement normale, mais elle est entraînée et subie (de façon consciente ou inconsciente). Elle peut venir à inclure des troubles, des conflits. Elle désigne le caractère « d'un système qui en raison de l'hétérogénéité des processus qui s'y déroulent, possède la capacité d'évoluer dans différentes directions, ce qui rend cette dynamique difficile à prévoir à partir des conditions du présent » (Levy, Lussault, 2003 : 188). La complexité qualifie « un ensemble d'interaction plus ou moins ordonné », liée à « trop d'informations, trop d'agents et de relations ». [...] « L'étude de la complexité exige de prendre en compte de multiples déterminations, enchaînements, interactions et rétroactions » (Brunet, Ferras, Thery, 1993 : 119). Pour Morin (1990 : 93), « penser la complexité » est un devoir et passe par des procédures de recherche élaborées et innovantes.
- 55 Après avoir découvert et compris un système complexe, que ce soit par les mathématiques, la physique, la biologie ou la sociologie, il doit s'en suivre une réflexion philosophique autour de l'indéterminisme⁴⁵ et de la complexité en sciences. La

modélisation, la phénoménologie et l'approche théorique sont autant de composantes qui structurent et permettent d'étudier et d'expliquer la complexité d'un système. Aussi, par extension, nous pourrions nous demander : comment gérer tout territoire sans ce jeu entre règles et liberté, d'ordre et de désordre, puis comment l'économie, la géographie et le droit concilient complexité et détermination et avec quelle évolution ? Finalement, l'indispensable croisement des savoirs est illustré par les propos d'Edgar Morin : « nous ne sommes pas dans une société de "la connaissance", nous sommes dans une société "des connaissances séparées". Ne croire qu'en des spécialités, c'est ne croire qu'en une vision de l'être humain borné et incapable de se poser des problèmes » (M, 2009).

Conclusion : vers une hybridation entre science et vulgarisation, loin de l'ultracréditarisme et de l'ipsédixitisme

« La science est la coopération amicalement hostile des citoyens de la communauté du savoir »

Karl Popper, philosophe des sciences et épistémologue, cité par Klein (2013 : 27).

- 56 Qu'il s'agisse de sciences naturelles, expérimentales, sociales et humaines, vulgariser a pour but de rendre le savoir accessible au plus grand nombre. En outre, la France est maillée d'universités de laboratoires de recherche, de lieux de découverte, de musées, souvent fondés par des chercheurs, des passionnés par volonté de transmettre leur savoir et de le communiquer à l'ensemble de la société. Aussi, de nos jours, nous pouvons plus facilement accéder à la connaissance. En effet, l'avènement d'Internet et du Web 2.0⁴⁶ est un modèle de participation collective qui place l'utilisateur au centre de ses processus. À l'origine de l'évolution du Web en Web 2.0, on retrouve bon nombre de plateformes collaboratives où l'utilisateur agrmente lui-même la base de données. Par exemple, le site « Wikipedia » permet de développer une vaste encyclopédie collaborative qui repose sur les savoirs des internautes. De fait, cela induit une marge d'inexactitude plus importante qu'une encyclopédie « traditionnelle », mais présente l'avantage d'être accessible à une plus grande majorité. Force est de constater que les jeunes étudiants accordent beaucoup d'intérêt à la parole scientifique qui se développe sur les blogs, les réseaux sociaux, à la radio, à la télé. Or les études universitaires nous apprennent à nous documenter, à croiser les sources, à avoir un regard critique sur les données...
- 57 Cependant, ce développement de la vulgarisation, en lien avec les outils innovants, est à double tranchant : diffusée, parfois déformée, cette parole scientifique peut donc perdre de sa crédibilité ; par exemple, lors de la pandémie de coronavirus en 2020, elle a pu être accusée d'avoir trop influencé la parole politique. Cette ouverture de la science est parfois même taxée de populisme voire de complotisme, ce qui pourrait écorner l'image et le travail des chercheurs. D'ailleurs, les travaux du microbiologiste et professeur des universités-praticien hospitalier Didier Raoult, dès leur parution, ont été dénoncés par la communauté scientifique comme ayant été réalisés et publiés dans la précipitation, sans le respect de l'ensemble des protocoles scientifiques adéquats

(ROF, 2021). Dans l'opinion publique, ces faiblesses ont généré des doutes à l'encontre de la communauté scientifique.

- 58 Ajoutons qu'une étude scientifique n'est pas une preuve absolue : la science est une démonstration répétée de résultats, de découvertes qui se démontrent par la méthodologie permettant d'expliquer un fait. Elle ne peut être réduite à une intuition personnelle. Or, dans un tel cas de figure, on a accordé beaucoup de crédits à la voix d'un scientifique reconnu, mais pourtant isolé dans la communauté, malgré quelques soutiens (Agullo, 2020). Cette voix, assistant sur une étude ne faisant pas consensus, a été tout de même relayée par les médias, ajoutant de la confusion au débat. Ainsi, lorsque les résultats de plusieurs études convergent, la force de la preuve scientifique devient plus dense. C'est une façon, certes lente, de faire progresser la connaissance, mais elle permet d'éviter les travers des réseaux sociaux et autres invasions du « douteux et du faux dans l'espace public » (Bronner, 2013 : 20).
- 59 En ce sens, un scientifique est, entre autres, un « passeur » de ses travaux, enseignements, communications, publications, au même titre que l'école, les instituts de recherches, mais aussi les chaînes de vulgarisation francophones sur *YouTube*, la nouvelle génération des vulgarisateurs scientifiques⁴⁷. Cependant, penser maîtriser un sujet peut tendre vers l'ultracrédarianisme, qui est le fait de parler avec assurance de sujet sans avoir les connaissances et les compétences fondées. Ces derniers peuvent jouir d'une meilleure notoriété, en raison du nombre d'abonnés et peuvent être plus écouté par les jeunes, pour lesquels ce type de discours séduit davantage. Ce phénomène illustre l'ipsédixitisme, la croyance en une assertion non fondée, considérée comme vraie, parce qu'elle l'a été diffusée par quelqu'un en qui on a confiance. Ces assertions plus accessibles, moins austères, plus ludiques, ne sont pas des productions scientifiques. Mais, la vérité scientifique appartient-elle seulement aux chercheurs ?
- 60 Cette vérité, celle des postulats, des axiomes, appartient d'abord aux scientifiques qui ont découvert, construit et développé des méthodes faisant progresser la connaissance. Vient ensuite la vulgarisation – processus pédagogique et didactique – qui tente de rendre accessible le savoir au plus grand nombre. C'est un enjeu démocratique majeur pour les temps présents et à venir, puisque les progrès de la science permettent de faire progresser nos sociétés. En effet, pour pallier les déséquilibres de notre monde contemporain – crises économiques, environnementales, sanitaires, sociales, voire politiques – il est nécessaire de comprendre ce qu'est une science, ce qui ne l'est pas, comment elle se construit et comment elle évolue. Cependant, il est important de rappeler que chacun est libre de penser, bien qu'il soit nécessaire de développer collectivement l'esprit critique afin de s'éloigner de la crédulité⁴⁸, des biais cognitifs et du leurre de la forme au détriment du fond. Pour autant, selon Étienne Klein (2020) « la science n'est pas démocratique par essence. [Elle] est plutôt républicaine [...] le fait de dire que la vérité scientifique ne dépend pas de l'opinion publique, n'entrave pas la liberté des citoyens. [...] Étant partisan de la vulgarisation je constate que ce n'est pas très efficace. Car il y a une différence entre le message transmis et le message reçu. [...] Avoir une meilleure connaissance de nos connaissances : séparer croyances et connaissances. [...] Je crains que la frontière entre les deux se dégrade, même si des fois les vérités sont plurielles. [...] D'après Nietzsche le goût du vrai va disparaître à mesure qu'il procurera moins de plaisir, quand il y a un phénomène qui n'a pas de sens on veut lui trouver un sens, et le complotisme rationalise des événements qui n'ont pas de sens.

On pensait que la religion allait se relativiser et que la science allait s'imposer, mais c'est le contraire : la science est relativisée, et les religions se radicalisent. Cette crise nous envoie à réfléchir sur notre relativisme. Les idées naissent dans un certain contexte. Relativisons notre relativisme ! ». Aussi, il semble que plus notre connaissance augmente, plus notre ignorance s'accroît⁴⁹.

- 61 Ainsi, enseigner, écrire des articles scientifiques, rendre accessibles son savoir, illustrer ses cours par de nouvelles recherches, ses propres travaux universitaires, me donne la conviction d'être utile aux autres, jusqu'à l'impression d'œuvrer en faveur d'une « éducation populaire laïque »⁵⁰, comme lorsque j'étais Chargé de mission « Conférences savoir pour tous » à l'UPF, afin de rendre intelligible les connaissances. Cependant, mon approche du métier d'enseignant-chercheur est, de mon point de vue, une passion égoïste, plus encore depuis qu'une personne partage ma vie et a fait de moi un père de famille. Cet égoïsme est essentiellement lié au fait de devoir s'isoler pour réfléchir, analyser, lire, découvrir, écrire.
- 62 Mais en parallèle, ce travail n'a de sens que s'il est entendu et partagé par les autres, que ce soit lors d'un cours ou d'une communication scientifique, comme lors d'une manifestation auprès du grand public, ce que l'on nomme la « vulgarisation scientifique »⁵¹, c'est-à-dire la diffusion des connaissances techniques et scientifiques pour le grand public. Cela me rassure en me donnant l'impression d'être utile aux autres, notamment en faveur de la société civile dans laquelle je m'insère et exerce mes fonctions. À mon sens, cela rejoint l'approche de l'éducation populaire laïque, tout comme le fait d'être enseignant et de diriger des étudiants dans leurs travaux ; il y a dans cette approche sociale de ma fonction professionnelle, une envie d'être utile à la société, d'aider les autres, souvent les plus en difficulté (physiquement, socialement, économiquement), ce qui se retrouve également au travers d'activités extra-universitaires (enseignant de judo auprès des jeunes Polynésiens, jusqu'à ma qualification aux Jeux du Pacifique pour représenter la Polynésie française). Comme Jean Giono (1974), je pense que nous sommes riches de ce que nous donnons⁵².
- 63 Être enseignant à l'université revient à s'inscrire dans une logique collective, comme au travers des responsabilités pédagogiques et administratives exercées (Directeur de département, Responsable d'Équipe Pédagogique, création d'un Certificat Universitaire en formation continue, directeur de mémoires...) afin de se mettre au service d'un collectif, d'étudiants encadrés dans leurs travaux, de collègues, jusqu'à la Présidence de l'université. Ainsi, nous donnons aux autres de notre temps personnel, car ce travail se poursuit très souvent en dehors des heures de bureau. Dans ce cas, c'est donc tout l'inverse, bien que ma recherche se veuille à destination des acteurs du territoire et de la population. Je réalise donc que c'est parce que les « autres » qui nous accordent du temps (lors d'entretiens, de visites d'exploitations, de jardins collectifs...), que nous pouvons progresser dans notre travail de chercheur. Ce constat paradoxal fut un élément du processus de changement, bénéfique, puisqu'il m'a convaincu de l'intérêt et de la nécessité d'être à la fois enseignant (« donner ») et chercheur (« recevoir ») pour finalement dispenser les résultats de mes travaux aux étudiants (« rendre »), ce qui pourrait s'apparenter à un circuit court de la restitution scientifique.
- 64 Déjà au début des années soixante-dix, quant à l'impact des sociétés industrielles sur l'environnement et l'avenir du monde, Lévi-Strauss considérait le pessimisme comme utile à la pensée écologique, pour renouveler la vision des liens à la nature et tendre vers l'optimisme (Keck, 2011). Cette disposition d'esprit, à estimer que tout va mal,

permet de prendre conscience des menaces possibles : « Je ne le cacherai pas que j'ai un tempérament pessimiste. Je ne cacherai pas que je ne me sens pas pleinement heureux dans le siècle où le hasard m'a fait naître. Je ne cacherai pas que j'ai de très grandes inquiétudes sur le futur de l'humanité, si elle continue à se laisser à cette incroyable prolifération qui ne laissera plus... – je ne dirai pas à nous même, mais en tout cas à nos petits enfants ou arrières petits enfants – si ça continue à ce rythme, qu'un mètre carré d'espace pour se tenir sur notre Terre, qui n'est pas indéfiniment extensible. Mais ce pessimisme me paraît [...] après tout, offrir à l'optimisme sa première chance, parce que c'est à la condition d'être très pessimistes que nous prendrons conscience des dangers qui nous menacent. C'est à la condition d'être très pessimistes que nous aurons le courage d'adopter les solutions nécessaires et que donc, peut-être, nous pourrions recommencer à avoir une certaine dose d'optimisme, disons modérée. »⁵³. L'opinion d'une personne n'est pas un bloc homogène. Un individu est souvent animé de représentations multiples qui peuvent s'avérer opposées, voire contradictoires⁵⁴. Après tout, le célèbre aphorisme de Franz Kafka (2001 : 49), écrivain majeur du xx^e siècle – « Dans ton combat entre toi et le monde, seconde le monde » – n'est-il pas empreint d'un certain paradoxe ?

- 65 Les chercheurs, tout comme les poètes, les écrivains, les essayistes participent de ce combat commun : celui qui consiste à déposer les armes face à un monde envers lequel il nous faut désormais inventer d'autres manières de s'y prendre, notamment afin de respecter les autres sociétés, l'environnement... En somme, cette nature terriblement malmenée risque de rendre notre monde inhabitable, comme l'envisageaient René Dumont et, de nos jours, les scientifiques du GIEC. D'ailleurs, les romans de Kafka illustrent la solitude et le désespoir de l'humain moderne face à l'absurdité de l'existence dans un monde déshumanisé (Perez, 2011 : 297). En cela, Kafka et Lévi-Strauss semblent tendre vers un processus analytique proche.
- 66 En parallèle, nous constatons que les dirigeants politiques ne font pas partie de ce concert des sciences humaines et appliquées. Les décideurs peinent à dire, par exemple, qu'il faut diminuer ou changer telle façon de produire, d'exploiter des ressources, d'employer des produits phytosanitaires, etc. En outre, ils tiennent des propos plutôt assourdissants, inaudibles, parfois contradictoires. Ainsi, au sujet de la sobriété, Marielle Mace (2022b), Directrice de recherche au CNRS, spécialiste de littérature française, tenait ces propos : « la parole publique, la parole comme territoire partagé, est aussi polluée que bien d'autres régions de la planète. Et [...] il est stupéfiant d'entendre tenir certains discours dont on ne pourrait même pas dire qu'ils sont mensongers. [...] Simplement, ils sont un mal de plus fait à l'espace commun. La récupération justement soudaine [...] avec une espèce de foi, de nouveaux convertis de ce terme de sobriété... Depuis combien de temps, tant de scientifiques alertent-ils sur la destruction de l'environnement, mais aussi de l'environnement social (de l'hôpital, de l'université, de la recherche, de l'école...) ? [...] Tant [qu'il s'agit de] ces pollutions-là, on s'en accommode. [Car] Il faut voir comme on nous parle⁵⁵. [...] Je pense que ces vérités d'évidence, en effet, ne parviendront pas jusqu'aux territoires de la décision » (Mace, 2022a : 15:19). À cet égard, la recherche académique est une façon de soutenir le monde, car elle permet de l'étudier pour le comprendre. Du moins, elle peut offrir aux chercheurs ce sentiment.
- 67 À ce propos, Kafka, écrivain de la « culpabilité créatrice »⁵⁶, est d'une grande importance pour notre société. D'une part, parce qu'il y a une filiation avec d'autres

auteurs qui ont influencé la pensée européenne, à la fois dans une direction « utopique » et « nihiliste » (Huston, 2004)⁵⁷. Citons comme personnalité, une antérieure, celle avec Emmanuel Kant (1724-1804) et son pessimisme anthropologique⁵⁸ ; puis postérieure avec notamment Samuel Beckett (1906-1989), Thomas Bernhard (1931-1989), Albert Camus (1913-1960), Imre Kertész (1929-2016), Milan Kundera (né en 1929), jusqu'à des écrivaines plus contemporaines comme Christine Angot⁵⁹ (née en 1959), Annie Ernaux⁶⁰ (née en 1940) ou encore la dramaturge Sarah Kane (1971-1999)... Tous dénoncent, sous différentes formes, la culpabilité d'être au monde, l'absurdité de la vie humaine et la violence des rapports entre les êtres, corrélées avec un étonnant vouloir-vivre. D'autre part, ne serait-ce qu'en France, Kafka aurait influencé de nombreux courants, tels que les « fantastiqueurs » (auteurs de littérature fantastique), les surréalistes, les existentialistes et, à l'opposé, les écrivains du « Nouveau roman ». Pour Frédérique Leichter-Flack (2021), Professeure des universités en littérature, « Kafka peut être un ressort d'émancipation, un moyen de s'élever au-delà du labyrinthe d'une situation complexe »⁶¹. Ainsi, la pensée kafkaïenne apparaît comme indéniablement d'actualité et certainement pour un long moment encore⁶². Cette influence perdurera même si le pessimisme culturel, cher à Friedrich Nietzsche – qui correspond à un style de pensée beaucoup plus ample, couvrant un large spectre politique et intellectuel – semble être paralysant, en inspirant la peur.

BIBLIOGRAPHIE

- Abeles, M. (2008). *Anthropologie de la globalisation*. Ed. Payot, 280 p.
- Agullo, C. (2020). Coronavirus : un collectif de médecins réclame le rétablissement du droit de prescrire l'hydroxychloroquine. *France3 Région*, mis en ligne le 21 mai 2020, URL : <https://france3-regions.francetvinfo.fr/occitanie/coronavirus-collectif-medecins-reclameretablissement-du-droit-prescrire-hydroxychloroquine-1831362.html>, consulté le 9 mai 2022.
- Al Wardi, S., Regnault, J.-M., Sabouret, J.-F. (2017). Actes des colloques *L'Océanie convoitée*. Paris, Punaauia, CNRS Editions, pp. 220-226.
- Andreani, J.-L. (2012). « Paris et le désert français », le livre devenu une bible de la décentralisation. *Le Monde*, chronique du 17 juillet 2012, [URL : https://www.lemonde.fr/idees/article/2008/07/15/paris-et-le-desert-francais-par-jean-louisandreani_1073531_3232.html], consulté le 2 mai 2022.
- Ariano, S. (2008). *Pour une étude géographique du risque : les zones humides. Application à l'analyse du delta du Po*. Thèse de doctorat en Géographie, sous la direction de Micheline Hotyat et de Marina Bertoncin, soutenue en 2008, Paris 4, 260 p.
- Auger, A. (1991). La pêche dans la zone économique de l'île de Clipperton. *La Revue Maritime*, « Économie Maritime », 421 : 63-75.
- Barbault, R. (2006). *Un éléphant dans un jeu de quilles : l'homme dans la biodiversité*. Ed. Seuil, Paris, 266 p.

- Barthes, R. (1957). *Mythologies*. Paris, Ed. du Seuil, 267 p.
- Berque, A. (2009). Introduction. Renaturer la culture, reculturer la nature. *Ecoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*. Paris, Ed. Belin, « Alpha » : 9-17. URL : <https://www.cairn.info/---page-9.htm>.
- Binder, C. (2013). Éducation populaire et transmission des valeurs laïques. *Humanisme*, 4(301) : 55-59, URL : <https://www.cairn.info/revue-humanisme-2013-4-page-55.htm>, consulté le 23 janvier 2023.
- Boussard, M. (2011). Le Web 2.0. *LinkedIn*, Slideshare.net, URL : <http://fr.slideshare.net/mickaëlboussard29/le-web-20-7108271>, consulté le 22 juillet 2016.
- Bronner, G. (2013). *La démocratie des crédules*. Ed. PUF, p. 20.
- Brunet, R., Ferras, R., Thery, H. (1993). *Les mots de la géographie, dictionnaire critique*. Montpellier-Paris, Ed. Reclus, La Documentation Française, 3^e édition, p. 119
- Chentouf, Z. (2000). *Homo informaticus*. Ed. L'Harmattan, Coll. Cahiers du CEFRESS, 276 p.
- Clark, C. (1957). *Les conditions du progrès économique*. Troisième édition, Presses Universitaires de France, Paris, 1960, 508 p.
- Clua, E. (2016). *Mission internationale sur l'atoll de Clipperton (île de La Passion - France) et les îles Revillagigedo (Mexique) du 28 janvier au 11 février 2016*. Rapport de mission. CRIOBE USR 3278, CNRSEPHE-UPVD, RA231, 62 p
- Clua E., Aurat F., Bin N., Bin S., Boissin E., Chavance Y., Cron D., Hertau Elineau A., M., Lancelot J., Moro J-M., Moulin C., Pey A., Pogoreutz C., Pollina T., Trouble R., Planes S. (2018). *Mission Tara Pacific sur l'atoll de Clipperton (île de La Passion - France) du 06 au 13 août 2018*. Rapport de mission. CRIOBE USR 3278 CNRS-EPHE-UPVD et TARA PACIFIC, RA 272, 72 p.
- Deffontaines, J-P. (2004). Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités. *Natures Sciences Sociétés*. 12 : 231- 245, lecture de l'ouvrage Bertrand, C., Bertrand G., 2002, *Une géographie traversière. L'environnement à travers territoires et temporalités*. Ed. Arguments, 311 p.
- Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (2018). *Les chaînes YouTube culturelles et scientifiques francophones*. DGLFLF, Ministère de la Culture, p. 64.
- Duarte, P. (2009). *De la sociologie urbaine à la sociologie du projet urbain. Représentations et acteurs*, Habilitation à Diriger des Recherches en Sciences Humaines-Urbanisme, Grenoble, IUG, UPMF, 308 p.
- Duperrin, B., 2008, « Le 2.0 vers une évolution systémique plus réaliste », *Bloc-notes Des Hommes - Des entreprises - Des technologies*. URL : <http://www.duperrin.com/2008/10/02/le-20-vers-une-evolution-systemique-plus-realiste/>, consulté le 13 juillet 2016.
- Faugeres, L. (1991). La géo-cyndinique, géoscience du risque. *Bulletin de l'Association de Géographes français*, 3 : 179-193.
- Fremont A., Chevalier J., Herin R., Renard J. (1984). *Géographie sociale*. Paris. Ed. Masson, 388 p.
- Fukuyama, F. (1992). *La Fin de l'histoire et le Dernier Homme*. Flammarion, 452 p.
- Gairin, E., Madi Moussa, R., Bertucci, F., Ung, P., Waqalevu, V., Tchekemian, A., Lecchini, D., Bambridge, T. (2023). Environmental stochasticity of spatiotemporal recruitment patterns in coral reef fish (Tahiti, French Polynesia). *Journal of Coastal Research*, 39(3): 484-493.
- George, P., Verger, F. (2013). *Dictionnaire de la géographie*. Paris, Ed. Quadrige : 451-452.

- Giblin, B. (1985). Hérodote, une géographie géopolitique. *Cahiers de géographie du Québec*, 29(77) : 283-294. URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/cgq/1985-v29-n77-cgq2649/021724ar/>, consulté le 2 mai 2022.
- Gill, M.L., Pellegrin, P. (2006). *A Companion to Ancient Philosophy (Blackwell Companions to Philosophy)*. Oxford, Blackwell Publishing, XXXVI, 791 p.
- Giono, J. (1974). *Que ma joie demeure*, [1935 - Grasset première édition]. Ed. Librairie générale française, coll. Livre de poche, n° 493, 416 p.
- Guillot, J.-F. (2017). La Société française des urbanistes et l'Institut d'urbanisme : deux usages du réseau pour une même cause ? dans *La France savante* : 225-233. Ed. Comité des travaux historiques et scientifiques, Paris. <http://books.openedition.org/cths/2706>, consulté le 6 février 2022.
- HCERES (2016). *Rapport d'évaluation. Licence Géographie et aménagement. Université de la Polynésie française*. Campagne d'évaluation 2015-2016 (Vague B), Cosnard M. (président), HCERES-02037832, 14 p. <https://www.hceres.fr/fr/rechercher-une-publication/universite-de-la-polynesie-francaise>, consulté le 30 mai 2022.
- Huston, N. (2004). *Professeurs de désespoir*. Ed. Actes Sud, Arles, 384 p.
- Journet, N. (2002). *La culture. De l'universel au particulier*. Ed Sciences Humaines, 384 p.
- Kafka, F. (2001). *Réflexions sur le péché, la souffrance, l'espérance et le vrai chemin dans la vie*. Traduit de l'allemand par Bernard Pautrat, Ed. Rivages poche, Petite bibliothèque Payot, Paris, p. 49.
- Keck, F. (2011). L'écologie négative de Claude Lévi-Strauss. *Esprit*, 377(8-9) : 65-76. <http://www.jstor.org/stable/24272192>, consulté le 14 septembre 2022.
- Klein, E. (2013). Faut-il croire la science ? *Etudes*, 418(1) : 19-29. <https://www.cairn.info/revue-etudes-2013-1-page-19.htm>, consulté le 18 mars 2022.
- Klein, E. (2020). Le pouvoir politique, ça n'est pas de la médecine appliquée. *France Inter*. « Grand entretien », 25 mn. <https://www.franceinter.fr/emissions/linvite-de-8h20-le-grand-entretien/l-invite-de-8h20-le-grand-entretien-02-juillet-2020>, consulté le 9 mai 2022.
- Lacoste, Y. (1982). Terres à hauts risques. *Herodote*, 24 : 9.
- Levi-Strauss, C. (1955). *Triste tropique*. Paris, Ed. Plon : 177.
- Levy, J. (2000). « Revisiter le couple géographie physique-géographie humaine », dans *Natures Sciences Sociétés*, vol. 8, n° 3, juillet-septembre, pp. 78-79.
- Levy, J. (2022). *Géographie du politique*, Ed. Odile Jacob, 304 p.
- Levy, J., Lussault, M. (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*. Paris Ed. Belin, 1034 p.
- Ma, D. (2009). Edgar Morin : « On devrait instaurer une année propédeutique de culture générale obligatoire ». *Le Monde*. https://www.lemonde.fr/examens/article/2009/05/12/edgar-morin-on-devrait-instaurer-une-annee-propedeutique-de-culture-generale-obligatoire_1191879_3404.html, consulté le 4 septembre 2023.
- Mace, M. (2022a). « Vous avez dit sobriété ? ». *France Inter*, émission « L'Heure bleue », interviewée par Laure Hadler, le 21 septembre 2022, 52 min. <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-heure-bleue/l-heure-bleue-dumercredi-21-septembre-2022-7828724>, consulté le 21 septembre 2022.
- Mace, M. (2022b). *Une pluie d'oiseau*. Ed. Corti, coll. Biophilia, 384 p.

- Malaurie, J. (2008). *La sagesse des peuples premiers. Un recours pour notre planète*. Ed. Mille et une nuits, Coll. Essais, 192 p.
- Malaurie, J. (1974). Raids et esclavage dans les sociétés autochtones du détroit de Behring. *Inter-Nord*, 3-14 : 3-29.
- Meadows, D., Randers, J., Behrens, W., Meadows, D. (1972). *The Limits to Growth*. Ed. Universe Books, 205 p. (ouvrage publié en français sous le titre *Halte à la croissance ? Rapport sur les limites de la croissance*. Ed. Fayard, 1973).
- Merlin P., Choay F. (2010). *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*. Ed. Quadrige, PUF, 880 p.
- Mihailescu, V. (2011). Comment le rustique vint au village. *Terrain*, 57. <http://journals.openedition.org/terrain/14368>, consulté le 6 février 2022.
- Mintzberg, H. (1982). *Structure et dynamique des organisations*. Ed. d'Organisation et Agence d'Arc INC, Paris, 438 p.
- Morin, E. (1990). *Introduction à la pensée complexe*. Ed. ESF, p. 93.
- Morin, E. (2002). Pour une politique de civilisation. *La pensée de midi*, 1(7) : 40-50. <https://www.cairn.info/revue-la-pensee-de-midi-2002-1-page-40.htm>, consulté le 28 avril 2022.
- Morin, E. (2008). *La Méthode*. 2 tomes, Ed. Seuil, 512 p.
- November, V. (2000). *Les territoires du risque. Le risque comme objet de réflexion géographique*. Bern, Peter Lang SA, 332 p.
- Ogien, R. (2017). *Mes Mille et Une Nuits. La maladie comme drame et comme comédie*. Ed. Albin Michel, 256 p.
- Pahun, J., Fouilleux, E., Daviron, B. (2018). De quoi la bioéconomie est-elle le nom ? Genèse d'un nouveau référentiel d'action publique. *Natures Sciences Sociétés*, 1(26) : 3-16. <https://doi.org/10.1051/nss/2018020>, consulté le 23 mars 2023.
- Paquot, T. (2010). Villes créatives ? *Revue Urbanisme*, n° 373. Paris, 98 p.
- Perez, C. (2011). Franz Kafka : essentialisme et inexistence. Dans Bohler D. (dir.), *La Souillure*. Ed. Presses Universitaires de Bordeaux, Pessac, pp. 285-299. <http://books.openedition.org/pub/24276>, consulté le 15 septembre 2022.
- Pigeon, P. (2003a). L'intérêt du risque pour l'enseignement en géographie. Dans Moriniaux V. (dir.), *Les Risques*. Paris, Editions du temps, p. 9.
- Pigeon, P. (2003b). *Géographie des Risques*, tome 1, Agrégations externes d'histoire et de géographie, Paris, CNED, 261 p.
- Reclus, E. (2005). *Histoire d'un ruisseau*. Ed. Babel, n° 166, 224 p.
- Reclus, E. (2006). *Histoire d'une montagne*. Ed. Babel, n° 325, 240 p.
- Rerat, P., Sauter, V. (2019). Société neuchâteloise de géographie retour sur plus de 130 ans d'histoire. *GeoAgenda*, (3) : 14-16. https://serval.unil.ch/resource/serval:BIB_7102E76C192A.P001/REF, consulte le 20 janvier 2022.
- Richard, G., Tchekemian, A. (2010). L'innovation comme ressource pour le développement économique d'une ville de tradition industrielle : l'exemple du projet Living Lab à Nancy. EuroLIO, « *Les indicateurs d'innovation localisés* », Manufacture des Tabacs, Université de Toulouse, du 10 et 11 juin 2010, Session 4b : Innovation et développement local : les politiques hors pôles et clusters. https://eurolio.univ-st-etienne.fr/files/richard_tchekemian_resume.pdf.

- Richard G., Tchekemian A. (2013a). Remise en cause du paradigme des pôles de compétitivité par l'approche Living Lab, comme prise en compte du progrès social : exemple du projet LLISU à Nancy. 50^e conférence de l'Association de Science Régionale de Langue Française (ASRDLF), « Culture, patrimoine et savoirs », 8-11 juillet 2013, Mons, Belgique, 13 p. <http://www.asrdlf2013.org/spipb0c8.php?rubrique11> ; http://www.asrdlf2013.org/IMG/pdf/C_-_Richard_-_Tchekemian_-_Remise_en_cause_du_paradigme_des_poles_de_competitivite_par_l_approche_Living_Lab_comme_prise_en_compte_du_progres_soc
- Rochefort, R. (1983). Réflexions liminaires sur la géographie sociale. Actes du Colloque de Lyon (1983), *Géographie Sociale*, 14-16 octobre 1982, éd. Daniel Noin, Paris, pp. 11-15.
- Rof, G. (2021). Poursuivi pour « charlatanisme », le professeur Didier Raoult écope d'une sanction symbolique. *Le Monde*, https://www.lemonde.fr/planete/article/2021/12/03/poursuivi-pourcharlatanisme-le-professeur-didier-raoult-ecope-d-une-sanction-symbolique_6104639_3244.html, consulté le 9 mai 2022.
- Roncayolo, M., Bertran, De Balanda, S. (2016). *Le géographe dans sa ville*. Ed. Parenthèses, Coll. Architectures, Marseille, 256 p.
- Ruth, B. (1935). *Patterns of culture*. Routledge, London, 291 p.
- Schmithusen, F. (2013). Trois cents ans d'application de la durabilité au secteur forestier. *Unasylva* 240, 64(1). <https://www.fao.org/3/i3364f/i3364f01.pdf>, consulté le 2 mai 2022.
- Shakespeare, W. (1866). *Macbeth*. Traduit par François-Victor Hugo, Œuvres complètes de Shakespeare, Ed. Pagnerre, tome 3, scène 1 : 71-174.
- Tabatoni, P., Labasse, J. (1957). Les Capitaux et la région. Étude géographique. Essai sur le commerce et la circulation des capitaux dans la région lyonnaise. Préface d'A. Allix », *Revue économique*, 8(1) : 167-169. www.persee.fr/doc/reco_0035-2764_1957_num_8_1_407227_t1_0167_0000_001, consulté le 28 avril 2022.
- Tchékémian, A. (1998). *Étude et propositions de gestion d'une pinède du massif de l'Etoile*. Rapport de stage en vue de l'obtention du BTS A GPN, Direction de l'Écologie et des Espaces Verts, mairie de Marseille, 86 p.
- Tchékémian, A. (2001a). *Elaboration de l'Agenda 21 grenoblois : dépouillement et analyse d'un questionnaire*. Rapport de stage, M.- C. COUIC (dir.), licence d'urbanisme, IUG, Service Environnement, mairie de Grenoble, 51 p.
- Tchékémian, A. (2001b). *Le citoyen et la nature : Représentations sociales des espaces urbains végétalisés de Grenoble*. Mémoire de Master 1 Aménagement du territoire, M.-C. COUIC et P. DUARTE (dir.), UPMF, Institut d'Urbanisme de Grenoble, 96 p.
- Tchékémian, A. (2002a). « La demande urbaine de nature, campagne et agriculture dans l'agglomération grenobloise : un nouvel enjeu pour l'agriculture périurbaine », N. Roussier, N. Bertrand (dir.), EPII, CEMAGREF Grenoble, Contrat INRA-DADP Rhône Alpes, 42 p.
- Tchékémian, A. (2002b). *Les néo-ruraux : étude et histoire des migrations entre villes et campagnes. Entretiens avec des institutions iséroises*. Mémoire de Master 2 Recherche « Villes et Sociétés », Y. Chalas (dir.), UPMF, Institut d'Urbanisme de Grenoble, 205 p.
- Tchékémian, A. (2007). Le citoyen et la nature : entre représentations et pratiques sociales de la nature sauvage et domestique à Grenoble. Dans Viala L., Villepoux, S. (dir.), *Imaginaire, Territoires, Sociétés. Contribution à un déploiement transdisciplinaire de la géographie sociale* (pp. 379-399). Presses Universitaires de la Méditerranée,.
- Tchékémian, A. (2008). *L'impact d'une politique publique agricole européenne sur les acteurs et les territoires ruraux français. Étude de l'application du programme de développement rural dans six*

territoires d'études (Thymerais, Monts de Lacaune, Pays de Langres, Mené, Coteaux du Lyonnais, Ardèche méridionale). Thèse de Doctorat (niveau, qualité scientifique et pédagogique : très bien), Institut de Géographie Alpine, Université de Grenoble 1, 560 p.

Tchékémian, A. (2016b). *L'impact d'une politique publique agricole européenne sur les acteurs et les territoires ruraux. Etude de l'application du programme français de développement rural dans six territoires ruraux : Thymerais, Monts de Lacaune, Langres, Mené, Coteaux du Lyonnais, Ardèche méridionale*, Ed. ANRT, Villeneuve d'Ascq, 562 p. <http://www.diffusiontheses.fr/67030-these-de-tchekemiananthony.html>

Tchékémian, A. (2018a). L'appréhension de la notion de risques et ses différentes déclinaisons en géographie. *Revue Risques urbains*, 18-2(2) : 1-18. <https://www.openscience.fr/L-apprehension-de-la-notion-de-risques-et-ses-differentes-declinaisons-en>.

Tchékémian, A. (2018b). Le risque sanitaire ciguatérique en Polynésie française : étude des représentations sociales auprès de la population tahitienne. *Revue Environnement, Risques & Santé (ERS)*, 17(2) : 123-146.

Tchékémian, A. (2022a). En France et en Angleterre, le retour à la terre et au local est l'une des réponses traditionnelles aux crises. *Revue Environnement, Risques & Santé (ERS)*, 21(6) : 445-455.

Tchékémian, A. (2022b). L'obésité sous le prisme de la collapsologie : une pandémie révélatrice d'un effondrement civilisationnel ? *Revue Environnement, Risques & Santé (ERS)*, 21(5) : 375-381.

Tchékémian A., Gauthier R. (2011). Conflits structurels dans le développement économique des territoires. Dans Wackermann G. (dir.), *Géographie des conflits non armés* (pp. 245-261). Ed. Ellipses, coll. CAPES/Agreg.

Tchékémian, A., Richard, G. (2013b). *Innovation et gouvernance. La mobilisation des compétences et des ressources territoriales à travers le projet Living Lab « Innovation Santé Urbaine » à Nancy*. Chabault, D., Hulin, A., Leroy, D., Soparnot, R. (dir.), *La gestion des ressources humaines au service des réseaux d'innovation* (chapitre 10, pp. 189-215). Ed. L'Harmattan, Coll. Points De Vue, Paris.

Tchékémian, A., Richard, G. (2015). Remise en cause du paradigme des pôles de compétitivité par l'approche Living Lab, comme prise en compte du progrès social : exemple du projet LLISU à Nancy. Colloque international *Politiques d'Innovation et de R&D : regards croisés Nord/Sud*. Réseau de Recherche sur l'Innovation, Université Picardie Jules Verne, IUT de l'Oise, Creil, du 27 au 29 août 2015. livret p. 21 : <http://innovation.univ-littoral.fr/wp-content/uploads/2015/09/Livret-EE-Creil.pdf>.

Tchékémian, A., Richard, G. (2016). Analyse critique des modèles territoriaux d'innovation, en France, depuis l'implantation des pôles de compétitivité, jusqu'à la création des Living Labs. *Revue Économie, Gestion et Société*, n° 7, <http://revues.imist.ma/index.php?journal=REGS&page=article&op=view&path%5B%5D=5536>.

Trihoreau, M. (2010). *La chanson de proximité. Caveaux, cabarets et autres petits lieux*. Ed. L'Harmattan, 188 p.

Vanier, M. (2004). De la géographie comme science sociale... *EspacesTemps.net*, <https://www.espacestems.net/articles/de-la-geographie-commescience-sociale/>, consulté le 10 mars 2004.

Veschambre, V. (2006). Penser l'espace comme dimension de la société. Pour une géographie sociale de plain-pied avec les sciences sociales. Dans Sechet R., Veschambre V. (dir.), *Penser et faire la géographie sociale. Contribution à une épistémologie de la géographie sociale*. Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 397 p.

Vigarelo, G. (2021). Les autres vous donnent vos propres limites : il faut savoir les dépasser. *France Inter*, « L'embellie », émission présentée par Eva Bester, diffusée le 5 septembre 2021, <https://www.franceinter.fr/emissions/l-embellie/l-embellie-du-dimanche-26-decembre-2021>, consulté le 27 décembre 2021.

Weill, M. (1997). *L'urbanisme*. Ed. Milan, Coll. Les Essentiels Milan, 64 p.

Wendling, T. (2006). Regard anthropologique sur les objets et les pratiques de l'Homo informaticus. Dans Pochon L.- O., Bruillard, E., Marechal, A. (dir.), *Apprendre (avec) les progiciels. Entre apprentissages scolaires et pratiques professionnelles* (pp. 27-37). Ed. IRDP, INRP, Neuchâtel.

NOTES

1. Le stage a été réalisé à la Direction de l'Écologie et des Espaces Verts, à la mairie de Marseille, et a porté sur la dendrométrie et gestion d'une forêt périurbaine (TCHEKEMIAN, 1998 : 86).
2. Cf. Richard, Tchékémian (2010) ; Tchékémian, Richard (2013a, 2013b, 2013c, 2015, 2016).
3. Gairin, Tchékémian, Bambridge *et al.* (2023 : 484-493) ; Tchékémian (2022 : 445-455).
4. Selon le « Trésor de la langue française informatisé ». Cf. site Internet du Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales, CNRTL, [URL : <https://www.cnrtl.fr/>], consulté le 6 septembre 2023.
5. Par exemple, en 2005, la Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Action Régionale (DATAR), initialement créée en 1963, est renommée Délégation Interministérielle à l'Aménagement et à la Compétitivité des Territoires (DIACT), sous la présidence de Jacques Chirac (mai 1995 – mai 2007). En 2009 la DIACT redevient la DATAR, mais pour Délégation à l'Aménagement du Territoire et à l'Attractivité Régionale, sous la présidence de Nicolas Sarkozy (mai 2007 à mai 2012). Puis, en 2020, la DATAR a été remplacée par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT). Autres exemples, de 2005 à 2009, est créé un Comité Interministériel d'Aménagement et de Compétitivité des Territoires (CIACT). En 2009, des grappes d'entreprises privées, en partenariat avec les pôles de compétitivité, constituent une reconnaissance de l'interaction qu'entretiennent les entreprises avec les autres acteurs des territoires. A ce titre, les entreprises, par le choix de leur localisation, ou les associations de protection de l'environnement, par leurs actions, sont des acteurs de l'aménagement des territoires. Ajoutons, que la mondialisation a un impact direct sur les territoires. À toutes les échelles, leurs activités sont mises en compétition avec d'autres régions, européennes ou mondiales (délocalisation et concurrence économique). La compétitivité d'un État se joue aujourd'hui sur l'attractivité de ses territoires. Ainsi, certaines régions françaises cherchent à s'affirmer sur le plan mondial, comme Paris, Grenoble ou Toulouse, en misant sur leur dynamisme en termes d'innovation. D'autres régions paraissent plus enclavées (le Limousin, la Picardie...) et ont peu de chances d'attirer des entreprises. L'attractivité est d'abord liée à l'accessibilité des territoires. C'est pourquoi des chantiers de lignes à grande vitesse ont été récemment initiés pour compléter le réseau français (par ex. Tours-Bordeaux-Toulouse, en service en 2016). La mise en service de nouveaux tronçons autoroutiers vise à terme, à ce qu'aucun territoire français ne soit éloigné de plus de 50 km d'une autoroute (horizon 2025). Le développement du réseau numérique et des télécommunications va, lui aussi, dans le même sens.
6. Toutefois, sous le régime de Vichy, il y a eu une intention d'aménager le territoire. Ainsi, en 1943 est créée la Délégation Générale à l'Équipement National (DGEN). L'une de ses missions portait sur le redéploiement des activités autour et dans les villes moyennes afin de pallier les déséquilibres constatés.

7. En 2017, le philosophe libertaire, Ruwen Ogien publie son dernier ouvrage, intitulé *Mes Mille et Une Nuits. La maladie comme drame et comme comédie*. Il décède le 4 mai 2017 d'un cancer du pancréas.

8. Cette idéologie, qui a eu son heure de gloire avant la Seconde Guerre mondiale, repose sur l'idée que la « maladie » ou que les chocs physiques et émotionnels peuvent nous rendre plus résistants, endurant, courageux, voire intelligent et meilleur moralement. Ainsi, avoir contracté une maladie nous donnerait une sorte davantage, parce qu'elle nous rendrait plus lucides sur nous-mêmes et qu'elle nous permettrait de mieux connaître la condition humaine. Puis, ayant nous-mêmes vécu une certaine « souffrance », nous serions plus empathiques, plus compatissants et plus capables de comprendre celle d'autrui. Prétendre que c'est systématiquement le cas semble absurde, tout comme l'emploi des poncifs suivants d'où il découlerait une certaine résilience : « la souffrance rend meilleur », « à quelque chose malheur est bon », « il faut souffrir pour être belle ou beau » sont des idées qui paraissent confuses parce qu'elles ont en arrière-plan cette doctrine qui vante les valeurs morales, voir la nécessité, de la douleur.

9. Article cité par le Ministère de l'Éducation nationale, comme « Définitions géographiques de "risque" », aux côtés d'Elissade B.; Sierra A.; Reghezza-Zitt M., en 2021, dans *Eduscol*, « Programme de géographie : Les hommes face aux changements globaux », « Thème 2 : Les sociétés et les risques : anticiper, réagir, se coordonner et s'adapter », rubrique « Pour aller plus loin », « Définitions géographiques de "risque" », Terminale, enseignement commun, juillet 2021, p. 15, en ligne, [URL : <https://eduscol.education.fr/document/10148/download>], consulté le 14 septembre 2022.

10. L'expression « urbanisme tactique » a été conceptualisée aux États-Unis. En 2005, à San Francisco, un groupe collaboratif de créateurs, designers et militants réunit dans le studio *Rebar art and* (Atelier d'art et de design de barres d'armature) loue une place de parking et invente *Park(ing) day*, qui essaimera dans d'autres villes du monde, dont en Amérique du Sud, mais aussi à Paris aux alentours de 2010. À cet égard, les quelque 230 Bouquinistes de Paris et leurs 900 « boîtes », installés sur la Rive droite (du pont Marie au quai du Louvre) et sur la Rive gauche (du quai de la Tournelle au quai Voltaire), sont un exemple d'urbanisme tactile. Ils participent du charme des bords de Seine, constituent une animation, une attraction culturelle, un patrimoine littéraire et historique. Depuis 2019, ils figurent à l'inventaire du patrimoine culturel immatériel en France. De même, de la guérilla verte étasunienne (*Green Guerilla*) des années soixante-dix aux actuels jardins collectifs tahitiens, ce sont là des formes d'urbanisme tactique.

11. Cf. article paru en 2021, sur le site Internet *Lumières de la ville*, « Une piste "vélo-bus" à Barcelone ? », mis en ligne le 25 novembre 2021, [URL : <https://lumieresdelaville.net/une-piste-velo-bus-a-barcelone/>], consulté le 4 février 2022. Lire également l'article paru en 2022, sur le site Internet de *France Info*, « En Espagne, les enfants prennent le "bicibus" chaque vendredi pour aller à l'école à vélo en toute sécurité », mis en ligne le 24 janvier 2022, [URL : https://www.francetvinfo.fr/replay-radio/en-direct-du-monde/en-espagne-les-enfants-prennent-le-bicibus-chaque-vendredi-pour-aller-a-l-ecole-a-velo-en-toute-securite_4911011.html], consulté le 6 décembre 2022.

12. Françoise Choay fait ensuite traduire l'ouvrage de CERDA (1867), par Antonio Lopez de Aberasturi, 1979, *La théorie générale de l'urbanisation*, Paris, France, Ed. du Seuil, 247 p.

13. L'École de Chicago trouve son origine dans un ouvrage en cinq volumes, publié entre 1918-et 1920, sous l'intitulé *Le Paysan Polonais en Europe et en Amérique. Les bases d'une sociologie de la ville et ses communautés*.

14. Au début de leur travaux, la vision des sociologues était celle d'une société dominée par le darwinisme social ou le libéralisme, compensée par la conviction de pouvoir contribuer activement à l'amélioration du bien-être social (réformisme). Par la suite, leur approche évolue également vers l'interactionnisme (méthode empruntée à l'ethnologie dont son approche par le

terrain, dans de petites communautés), soutenant que la sociologie s'intéresse à la conception que l'individu se fait du monde social. Les chercheurs privilégient donc l'observation directe et le point de vue de l'acteur. Ainsi, l'École de Chicago évolue d'une approche holiste (selon laquelle les êtres humains formerait un tout indivisible), vers une vision plus individualiste.

15. Par exemple, l'évolution démographique de la ville de Chicago est fulgurante, avec globalement 4 470 habitants en 1840 (plaçant la ville de Chicago au 92^e rang national), elle compte 300 000 hab. en 1870 (ce qui la place au 5^e rang national), puis 1 000 000 hab. en 1890 (puis 2^e rang national), 2 000 000 en 1910 (2^e rang national) et 3 400 000 en 1930 (2^e rang national)

16. Un article rédigé par Robert E. Park, publié en mars 1915 dans *The American Journal of Sociology*, volume XX, n° 5, sous le titre « The city : suggestions for the investigation of human behavior in the city environment » (*La ville : quelques suggestions pour l'étude du comportement humain dans l'environnement urbain*) est présenté comme le texte fondateur de la sociologie qualitative.

17. L'article de Pierre Clerget est par la suite passé à la postérité, et on lui attribue l'invention du nouveau concept d'urbanisme. Il est mentionné dans plusieurs anthologies sur la ville dont un dossier spécial consacré par la *Revue Urbanisme* au centenaire de l'apparition du terme (Paquot, 2010).

18. Comme dans le milieu naturel, les individus s'adaptent à la ville qu'ils modifient à leur tour. Cette communauté humaine se caractérise par des équilibres et des déséquilibres entre groupes en concurrence. Les sociologues tentent d'expliquer ainsi la perpétuelle recomposition à laquelle est soumise la ville de Chicago. Ainsi, dans *The city* (1925) l'écologie humaine se définit comme l'étude des relations spatiales et temporelles des êtres humains, affectées par des facteurs de sélection, de distribution et d'adaptation liées à l'environnement. Elle exclut des facteurs héréditaires et biologiques, en intégrant la possibilité d'innovation et de mobilité propre aux individus confrontés à leur milieu. En effet, l'École de Chicago atteste que le comportement des immigrants ne s'explique pas par les origines raciales, mais qu'il est lié aux problèmes sociaux intervenus dans leur vie quotidienne.

19. La Société Française des Urbanistes est pour une large part, une émanation du département d'hygiène rurale et urbaine du Musée Social fondé en 1894 (Guillot, 2017 : 225).

20. Fondé en 1894, à Paris, le Musée Social, une fondation privée d'utilité publique, avait pour but de conserver et exposer de façon permanente les documents du pavillon d'Économie sociale de l'Exposition universelle de 1889 (du 5 mai au 31 octobre), dont le thème était la Révolution française, en raison du centenaire de cette période de bouleversements sociaux et politiques de grande envergure en France. C'est d'ailleurs à l'occasion de l'Exposition universelle de 1889 que sera construite la tour Eiffel.

21. Lors de mes études à l'IUG, son fils, Gilles Novarina aura été l'un des enseignants qui m'a le plus influencé dans mes travaux, aux côtés de Marie-Christine Couic, Paulette Duarte, Marie Laurencin, Natacha Seigneuret, Emmanuel Matteudi, Rémy Baudoui, Samuel Martin, Yves Chalas.

22. « L'absence d'un master disciplinaire en géographie et aménagement contraint les étudiants à s'orienter vers un master en enseignements [proposé à l'INSPE-UPF], seul type de master en adéquation avec leur formation initiale » [Recommandations :] « ouvrir un master de géo, aménagement » (HCERES, 2016 : 3-4).

23. Cf. écouter l'entretien de Jacques Chancel avec Roland Barthes, à l'occasion de l'émission *Radioscopie : Roland Barthes* (1975), instant 39 : 24, mis en ligne le 21 novembre 2018, [URL : <https://www.youtube.com/watch?v=plUdFLm4scQ>], consulté le 27 décembre 2021.

24. Cette citation de Roland BARTHES, est extraite de l'émission télévisuelle *Radioscopie*, de Jacques Chancel, diffusée en février 1975, expliquant la parution cette même année du recueil de BARTHES (1975), *Mythologies*, comprenant cinquante-trois textes décrits par l'auteur comme une collection de matériaux, d'analyse de la vie quotidienne, moderne française, qui peut être perçu

comme un modèle pour penser notre réalité. D'ailleurs, récemment, j'ai réalisé l'importance et l'intérêt de la lecture, ne serait-ce que pour identifier et exprimer des émotions, des sentiments.

25. L'écoumène ou l'œcoumène ou encore œcoumène correspond à la partie de la terre occupée par l'humanité : la « terre habitée » en grec (*oikos* : demeure ; *oiken* : habiter). Selon Berque (2009 : 9), « l'écoumène c'est l'ensemble et la condition des milieux humains en ce qu'ils ont proprement d'humain, mais non moins d'écologique et de physique. C'est cela l'écoumène qui est pleinement la demeure (*oikos*) de l'être de l'humain ».

26. L'approche dimensionnelle de la géographie sociale actuelle permet de « raisonner en termes de "dimension spatiale", permet de dépasser la fausse symétrie espace/société, [et d']éviter le piège de la réification de l'espace et d'affirmer clairement sa nature sociale » (Veschambre, 2006 : 218). Précisons que la réification est une notion philosophique pour caractériser la transformation en chose.

27. Ouvrage qui retrace en vingt chapitres l'histoire d'un ruisseau, depuis la source jusqu'au cycle des eaux, en passant par le torrent, la grotte, les fontaines, l'inondation, la pêche, l'irrigation... Cf. Reclus (2005).

28. Ouvrage qui retrace en vingt-deux chapitres l'histoire d'une montagne, depuis l'asile et les sommets jusqu'à l'Homme, en abordant l'origine, les fossiles, les éboulis, les avalanches, les forêts et les pâturages... Cf. Reclus (2006).

29. Notons que les philosophes sceptiques de l'Antiquité grecque revendiquaient déjà l'épochè, la suspension de jugement. Voir Gill, Pellegrin (2006).

30. Les programmes du secondaire des années 1990 et 2000 intégraient peu le risque. Désormais, il n'est pas anodin que ce soit la géographie qui l'intègre le plus, notamment, depuis peu, via la question de la prospective territoriale. Voir, par exemple, les programmes de géographie de fin de cycle 3 (classe de 6^e) et début de cycle 4 (5^e), dans le Bulletin officiel, arrêté du 9-11-2015 – J.O. du 24-11-2015 [URL : http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94708 ; http://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=94717], consultés le 15 septembre 2017.

31. Georges Vigarello est un historien français, spécialiste de l'histoire de la santé, des pratiques corporelles et des représentations du corps en lien avec la culture et les sociétés. Il est actuellement directeur d'études à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales (EHESS) et codirecteur du centre Edgar-Morin où sont menées des recherches en sciences humaines et sociales. Georges Vigarello est connu d'un plus large public suite à la diffusion de ses écrits, fouillés et richement illustrés, et son souhait de rendre accessible et intelligible son savoir, comme lors de son intervention sur la chaîne de vulgarisation « L'Histoire nous le dira » (HNLD), depuis YouTube. Parmi ses nombreux ouvrages, en lien avec l'évolution des apparences physiques, des représentations et des pratiques corporelles, citons : 1978, *Le Corps redressé*, Paris, éditions Jean-Pierre Delarge, réédition aux éditions du Félin, 2018, 448 p. ; 2004, *Histoire de la beauté : Le corps et l'art d'embellir de la Renaissance à nos jours*, Paris, éditions du Seuil, coll. « Histoire de la France politique », 320 p. ; 2010, *Les Métamorphoses du gras : histoire de l'obésité du Moyen Âge au XX^e siècle*, Paris, éditions du Seuil, coll. « L'univers historique », 362 p. ; 2010, avec Gilles Boëtsch, David Le Breton, Nadine Pomarède et Bernard Andrieu, *La Belle Apparence*, Paris, Editions du CNRS, coll. « Hors collection », 356 p. ; 2011, avec Alain Corbin et Jean-Jacques Courtine, *Histoire du corps*, Paris, éditions du Seuil, coll. « Points Histoire », tome 1, *De la Renaissance aux Lumières*, 624 p., tome 2, *De la Révolution à la grande guerre*, 480 p., tome 3, *XX^e siècle. Les Mutations du regard*, 576 p. ; 2012, *La Silhouette, du XVIII^e siècle à nos jours : naissance d'un défi*, Paris, éditions du Seuil, coll. « Albums », 157 p. ; 2014, *Le Sentiment de soi. Histoire de la perception du corps. (XVI^e - XX^e siècles)*, Paris, éditions du Seuil, coll. « L'Univers historique », 324 p.

32. En philosophie, la transcendance correspond au caractère de ce qui se situe hors d'atteinte de l'expérience et de la pensée humaines.

33. Pratique d'analyse de texte visant à révéler les confusions de sens par l'analyse des sous-entendus et des omissions.
34. Edgar Morin ajoute : « nous ne sommes pas dans une société de “la connaissance”, nous sommes dans une société “des connaissances séparées”. Ne croire qu'en des spécialités, c'est ne croire qu'en une vision de l'être humain borné et incapable de se poser des problèmes » (MA, 2009).
35. Cf. MA (2009).
36. L'UMR 241 EIO est centrée sur l'analyse des interactions entre l'homme et son environnement dans les écosystèmes insulaires océaniques. Elle regroupe des enseignants, des chercheurs, des techniciens de quatre organismes : l'Université de Polynésie française (UPF), l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER), l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD) et l'Institut Louis Malardé (ILM).
37. Les sciences appliquées, relevant généralement de la technique, caractérisent les connaissances rationnelles permettant de réaliser des objectifs pratiques.
38. Au sens prédictif, car on peut qualifier les mathématiques de sciences expérimentales.
39. Il y a une remise en cause de ce découpage, tout particulièrement du secteur secondaire et tertiaire. Puis, notons aussi l'émergence de la notion encore très floue et diverse selon les auteurs de secteur quaternaire.
40. Rapport Brundtland (1987) ayant pour titre « Notre Avenir à Tous » définit ainsi l'expression : « le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins. Deux concepts sont inhérents à cette notion : le concept de “besoins”, et plus particulièrement des besoins essentiels des plus démunis, à qui il convient d'accorder la plus grande priorité ; et l'idée des limitations que l'état de nos techniques et de notre organisation sociale impose sur la capacité de l'environnement à répondre aux besoins actuels et à venir. ». Source : Rapport Brundtland. Notre avenir à tous. Oslo, le 20 mars 1987, sur le site du Ministère des Affaires Étrangères, p. 40, [URL : http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf], consulté le 24 février 2014.
41. Cf. Meadows *et al.* (1972).
42. Cf. rapport de l'UICN, du Programme des Nations Unies pour l'Environnement, de World Wildlife Fund, datant de 1980, intitulé « Stratégie mondiale de la conservation. La conservation des ressources vivantes au service du développement durable », Ed. UICN, Suisse, 64 p., [URL : <https://portals.iucn.org/library/sites/library/files/documents/wcs-004-fr.pdf>]
43. Souvent, il s'agit d'un discours politique cherchant à utiliser l'économie comme justification voire comme bouc-émissaire de mesures impopulaires.
44. Patrick Leleu, professeur agrégé d'économie et de gestion, à l'UPF, dispense des enseignements de finance, en licence et en master « économie et gestion », abordant l'ensemble de ces thématiques.
45. Il ne faut pas confondre cependant cette indétermination avec celle de systèmes capables d'apprendre au cours du temps, « comme ce peut être le cas en économie, écologie ou sciences sociales qui ne relèvent plus de la formalisation de la théorie des systèmes dynamiques ». M. Mitchell, « Quelques raisons de douter », *Physique*, n° 360, janvier 2003, p. 38.
46. L'expression Web 2,0 est utilisée pour la première fois, en 2004, par Dale Dougherty, puis popularisée par Tim O'Reilly. La définition du web 2.0 s'imposera à partir de 2007, « comme étant la conception de systèmes qui mettent à profit les effets des réseaux sociaux pour tirer le meilleur de ceux qui les utilisent, ou pour parler plus simplement, mettre à profit “l'intelligence collective” » (Duperrin, 2008 :). Le Web 2.0 désigne donc une évolution de l'outil internet, en tant que plateforme. Le Web propose des applications qui n'ont plus besoin d'être installées et qui sont exécutables depuis un navigateur. Ainsi, utilisateur du Web 2.0 devient acteur : il peut

partager ses fichiers, travailler en collaboration, enrichir la plateforme Internet... (Boussard, 2011).

47. Tels que des « vulgarisateurs professionnels comme Mickaël Launay (mathématiques), Florence Porcel (astronomie), Tania Louis (biologie), Léo Grasset (biologie), François Theurel (cinéma), Gildas Leprince (géographie), Romain Boussot (lettres) ou Romain Filstroff (linguistique), le *YouTube* francophone jouit d'une constellation de vidéastes scientifiques et culturels au talent indéniable comme, pour ne citer que les plus suivis, David Louapre (généraliste), Viviane Lalande (physique), Hugo Travers (actualités) ou Guillaume Fabius et Chloé Bruneau (histoire de l'art), etc. », selon un rapport de la Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France (2018 : 2).

48. Or pour Gérald Bronner (2013), professeur de sociologie à l'université Paris-Cité, membre de l'Académie Nationale de Médecine, de l'Académie des Technologies et de l'Institut Universitaire de France, nous sommes des êtres crédules.

49. Edgar Morin citant Jean de la Croix, poète, docteur en théologie et mystique du *xvi^e* siècle, dans *Le Monde*, « Edgar Morin : “pendant toute ma vie, j'ai rêvé de ma mère”, mis en ligne le 2 octobre 2022, https://www.lemonde.fr/idees/article/2022/10/02/edgar-morin-pendant-toute-ma-vie-j-ai-reve-de-ma-mere_6144041_3232.html, consulté 22 mars 2023.

50. « L'action éducative du monde associatif ne peut être réduite à la pratique d'activités culturelles ni à l'apprentissage des gestes sportifs, toutes choses qu'il assure au quotidien sur tout le territoire, et jusque dans les plus petites communes. Il faut y ajouter la volonté de transmettre des principes, même si l'affaire est sensiblement plus complexe qu'au début du *xx^e* siècle, lorsque fleurissaient les cours du soir, les patronages, le scoutisme, et les clubs de sport. Cette activité d'éducation populaire participe à la transmission de principes, avec constance détermination et compétence » (Binder, 2013 : 55).

51. D'ailleurs, je n'aime pas particulièrement ce mot « vulgarisation », du latin *vulgaris*, « relatif à la foule ». Certes la démarche est bien de vulgariser, c'est-à-dire de mettre des connaissances techniques et scientifiques à la portée du grand public. Je lui préfère le terme de popularisation, du latin *popularis*, « qui a les caractéristiques du peuple », pour témoigner de l'action de populariser.

52. « Le monde se trompe [...]. Vous croyez que c'est ce que vous gardez qui vous fait riche. On vous l'a dit. Moi je vous dis que c'est ce que vous donnez qui vous fait riche. » (Giono, 1974 : 201).

53. Cf. archive INA, « Claude Levi Strauss à propos de son pessimisme », interviewé par Georges Pitoeff, diffusé le 27 mai 1973, Journal télévisé de 20h, producteur Office national de radiodiffusion télévision française, 1 min 14 s <https://www.ina.fr/ina-eclair-actu/video/i18267772/claude-levi-strauss-a-propos-de-son-pessimisme>, consulté le 15 septembre 2022.

54. Par exemple, lors de l'analyse d'entretiens semi-directifs, il est fréquent que les avis recueillis auprès d'acteurs soient multiples pour une même question (Tchékémian, 2007 : 396). « Ils peuvent même être contradictoires et structurés de façon non aléatoire à différents niveaux de conscience » (Tchékémian, 2016b : 214). Cf. thèse de doctorat et HDR de Paulette Duarte (1997 ; 2009) sur les représentations sociales des acteurs.

55. Chantait déjà Alain SOUCHON, en 1993, dans « Foule sentimentale », album intitulé *C'est déjà ça*. L'artiste dénonçait la situation économique de la France, les effets de la surconsommation, et la manipulation de la société capitaliste à faire croire aux citoyens qu'il leur faut consommer pour appartenir à la société. Cette chanson a « certainement été plus convaincante dans la prise de conscience populaire, face à la consommation de masse, que les traités des sociologues et des économistes qui ne concernent qu'une petite minorité de la population » (Trihoreau, 2010 : 144).

56. En référence à l'article intitulé « La culpabilité créatrice. Critique de “Kafka. Poète de la honte”, de Saul Friedländer », de Christine Lecerf, paru dans *Le Monde*, mis en ligne le 24 octobre 2014, URL : https://www.lemonde.fr/livres/article/2014/10/29/la-culpabilite-creatrice_4514677_3260.html, consulté le 2 novembre 2022.

57. D'après l'essayiste Nancy Huston (2004), depuis deux cents ans, la pensée européenne a pris deux directions opposées : l'une « utopique », qui demande de « mettre son intelligence au service de la révolution pour faire advenir un monde meilleur » ; l'autre « nihiliste », qui prétend que « tous les agissements humains sont dérisoires et tous les espoirs voués à l'échec ». Voir aussi le compte-rendu du *Café philo*, intitulé « Peut-on tirer profit des théories nihilistes ? Que peut-on leur opposer ? », organisé du 13-16 mai 2019, Maître Kanter, place de l'Hôtel de Ville, Annemasse, en ligne, URL : <https://cafesphilo.org/evenements/viewevent/676-peut-on-tirer-profit-des-theories-nihilistes-que-peut-on-leur-opposer>, consulté le 26 septembre 2022.

58. En 1784, Kant écrira « le bois dont l'homme est fait est si courbe qu'on ne peut rien y tailler de tout à fait droit. La nature ne nous impose que de nous rapprocher de cette idée. » (Kant, 2005 : 39). « Cette métaphore du bois courbe héritée de St Augustin et de Luther permet à Kant [...] d'élaborer une théorie de la nature humaine mauvaise par définition, une nature qui en toute rigueur ne peut être réformée » (Crampe-Casnabet, 1988 : 96).

59. Le 28 février 2023, l'écrivaine Christine Angot, connue pour ses prises de positions fortes et clivantes, a été élue membre de l'Académie Goncourt, Prix Médicis en 2021 pour son roman *Le Voyage dans l'Est* (2021) qui traite de la douleur liée à l'inceste, tout comme *L'Inceste* (1999) et *Une semaine de vacances* (2012).

60. Le 6 octobre 2022, à 82 ans, la romancière Annie Ernaux, dénonçant la condition féminine au travers de ses propres traumatismes, s'est vu attribuer le prix Nobel de littérature, par l'Académie suédoise. Il s'agit du dix-septième prix que totalise la France, mais du premier décerner à une écrivaine française.

61. Cf. Frédérique Leichter-Flack **interviewée par** Marie Sorbier, lors de l'émission « Pourquoi qualifie-t-on notre quotidien de "kafkaïen" ? », diffusée sur *France culture*, le 29 mars 2021, 8 min, URL : <https://www.radiofrance.fr/franceculture/podcasts/affaire-en-cours/pourquoi-qualifie-t-on-notre-quotidien-de-kafkaïen-3212819>, consulté le 26 septembre 2022.

62. Cette note sur Franz Kafka fait suite à l'écoute, sur *France Inter*, de l'émission « L'Heure bleue », « Grégoire Bouillier mène l'enquête », de Laure Adler, diffusée le 14 septembre 2022, 22:23- 25:20, 53 min, URL : <https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/l-heure-bleue/l-heure-bleue-du-mercredi-14-septembre-2022-2825817>, consulté le 15 septembre 2022.

RÉSUMÉS

Cet article fait suite à une introspection scientifique issue de l'observation de mon cursus et de mon cheminement professionnel, entre des études en environnement, aménagement et urbanisme, pour aboutir à une réflexion sur la géographie en tant que discipline universitaire, au cœur de mon métier d'enseignant-chercheur. Une première partie présente l'aménagement en tant que disciple visant à répartir et ordonner les composantes d'un territoire, dans une vision prospective. Une deuxième définit l'urbanisme, en tant que pratique, à la croisée de l'ingénierie, de l'architecture, de l'art et d'autres disciplines sœurs de la géographie que sont l'économie, la sociologie et le droit. Une troisième plaide pour l'importance de la transdisciplinarité en faveur d'une géographie décloisonnée. Enfin, l'hybridation entre science et vulgarisation permet de conclure sur l'évolution du métier, tout en soulignant les atouts et écueils sociétaux.

This article is the result of a scientific introspection based on the observation of my studies and my career path, between studies in the environment, planning and urban development, leading

to a reflection on geography as a university discipline, at the heart of my profession as a teacher-researcher. The first part presents planning as a discipline that aims to distribute and order the components of a territory, with a view to the future. The second defines urban planning as a practice at the crossroads of engineering, architecture, art and geography's sister disciplines, economics, sociology and law. A third argues for the importance of transdisciplinarity in favour of a decompartmentalized geography. Finally, the hybridization of science and popularization leads to a conclusion on the evolution of the profession, highlighting the advantages and pitfalls for society.

Este artículo es el resultado de una introspección científica basada en la observación de mis estudios y de mi trayectoria profesional, entre estudios de medio ambiente, planificación y urbanismo, que conduce a una reflexión sobre la geografía como disciplina universitaria, en el centro de mi profesión de profesor-investigador. La primera parte presenta la planificación como disciplina que pretende distribuir y ordenar los componentes de un territorio, con vistas al futuro. La segunda define el urbanismo como una práctica en la que confluyen la ingeniería, la arquitectura, el arte y las disciplinas hermanas de la geografía, la economía, la sociología y el derecho. La tercera defiende la importancia de la transdisciplinariedad en favor de una geografía descompartmentada. Por último, la hibridación entre ciencia y divulgación conduce a una conclusión sobre la evolución de la profesión, destacando las ventajas y los escollos para la sociedad.

INDEX

Palabras claves : desarrollo, urbanismo, geografía, ciencia, divulgación, hibridación

Mots-clés : aménagement, urbanisme, géographie, science, vulgarisation, hybridation

Keywords : development, urban planning, geography, science, popularization, hybridization

AUTEUR

ANTHONY TCHÉKÉMIAN

Maître de conférences Habilité à Diriger des Recherches en Géographie et Urbanisme (CNU 23-24)

Université de la Polynésie française

UMR 241 Écosystèmes Insulaires Océaniens (EIO – Tahiti) & UMR 228 Espace pour le

Développement (ESPACE-DEV - Avignon)

anthony.tchekemian@upf.pf